RÉPUBLIQUE DU TCHAD

*****

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

*****

SECRÉTARIAT GENERAL

*****

AUTORITÉ DE L'AVIATION CIVILE

*****

DIRECTION GÉNÉRALE

*****

DIRECTION DE LA NAVIGATION AERIENNE ET DES AÉRODROMES

*****

PROGRAMME DE FORMATION DES INSPECTEURS DES SERVICES DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Edition : 03

Date : **23 juin 2025**

PAGE D'APPROBATION

	Fonction	Noms et prénoms	Visa/Signature/date
Rédaction	Chef de Division des Services de Navigation Aerienne	YOUSSOUF NGUEADOUM	17/06/2025
	INSPECTEUR ANS	KELO KAYATO	17/06/2025
Vérification	Directeur de la Navigation Aérienne et des Aérodromes	HISSEIN KOKOI	14/06/25
Approbation	Directeur Général	BRAHIM GUIHINI DADI	2403/2025

LISTE DES PAGES EFFECTIVES

Page	Édition		Amendement	
	numéro	date	numéro	date
i	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ii	03	23/06/2025	03	23/06/2025
iii	03	23/06/2025	03	23/06/2025
iv	03	23/06/2025	03	23/06/2025
v	03	23/06/2025	03	23/06/2025
vi	03	23/06/2025	03	23/06/2025
vii	03	23/06/2025	03	23/06/2025
viii	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ix	03	23/06/2025	03	23/06/2025
x	03	23/06/2025	03	23/06/2025
xi	03	23/06/2025	03	23/06/2025
xii	03	23/06/2025	03	23/06/2025
1-1	03	23/06/2025	03	23/06/2025
1-2	03	23/06/2025	03	23/06/2025
1-3	03	23/06/2025	03	23/06/2025
1-4	03	23/06/2025	03	23/06/2025
1-5	03	23/06/2025	03	23/06/2025
2-1	03	23/06/2025	03	23/06/2025
2-2	03	23/06/2025	03	23/06/2025
2-3	03	23/06/2025	03	23/06/2025
2-	03	23/06/2025	03	23/06/2025
2-5	03	23/06/2025	03	23/06/2025
2-6	03	23/06/2025	03	23/06/2025
2-7	03	23/06/2025	03	23/06/2025
2-8	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-1	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-2	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-3	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-4	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-5	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-6	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-7	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-8	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-9	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-10	03	23/06/2025	03	23/06/2025

Page	Édition		Amendement	
	numéro	date	numéro	date
ANX1-11	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-12	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-13	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX1-14	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-1	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-2	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-3	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-4	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-5	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-6	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-7	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-8	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-9	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-10	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-11	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-12	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-13	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-14	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-15	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-16	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-17	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-18	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-19	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-20	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-21	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-22	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-23	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-24	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-25	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-26	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-27	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-28	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-29	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-30	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-31	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-32	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-33	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-34	03	23/06/2025	03	23/06/2025

Page	Édition		Amendement	
	numéro	date	numéro	date
ANX2-35	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-36	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-37	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-38	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-39	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-41	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-42	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-43	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-44	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-45	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-46	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-47	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-48	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-49	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-50	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-51	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-52	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-53	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-54	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-55	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-56	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-57	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-58	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-59	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-60	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-61	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX2-62	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX3-1	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX3-2	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX3-3	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX3-4	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX3-5	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX3-6	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX3-7	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX3-8	03	23/06/2025	03	23/06/2025
ANX3-9	03	23/06/2025	03	23/06/2025

INSCRIPTION DES AMENDEMENTS ET RECTIFICATIFS

AMENDEMENTS			
N°	Applicable le	Inscrit le	par
1			ADAC

RECTIFICATIFS			
N°	Applicable le	Inscrit le	par

TABLEAU DES AMENDEMENTS

Amendements	Objet	Date Application
01	Rédaction du document	30 juin 2017
02	Prise en compte des dispositions de l'Arrêté N°007/PR/MACMN/DG/ADAC/2019, portant recrutement, qualification, formation, accréditation et révocation des inspecteurs de l'Aviation Civile	12 mars 2019
03	▪ Prise en compte des dispositions de l'Arrêté N°09/PT/PM/MTACMN/ADAC/2024, fixant les critères de recrutement, qualification, formation, accréditation et révocation des inspecteurs de l'Aviation Civile ; ▪ Prise en compte des recommandations du projet TCD24-602 relatif à l'assistance pour l'évaluation et le développement des compétences du personnel technique de l'ADAC ; ▪ Prise en compte des livrables du regroupement des AAMAC tenu 03 au 08 mars 2025 à Libreville au Gabon.	23 juin 2025

TABLEAU DES RECTIFICATIFS

Rectificatif	*Objet*	*Date de publication*

LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

Référence	Source	Titre
Décret N 0011/PR/PM/MTACMN/2024 du 10 juin 2024		Portant organisation et fonctionnement de l'ADAC
Arrêté N 20/PR/PM/MTACMN/SG/2024 du 22 aout 2024		Portant Organisation et Attribution des Directions Technique et Services Rattachés de l'ADAC
Arrêté N°09/PT/PM/MTACMN/ADAC/2024, du 14 mai 2024		fixant les critères de recrutement, qualification, formation, accréditation et révocation des inspecteurs de l'Aviation Civile
DÉCISION N°0428/ADAC/DG/DAFM/2024 du 28 août 2024		Politique de formation et plans de carrière du personnel d'inspection
Annexe 06	OACI	Exploitation technique des aéronefs – Partie 1
Annexe 19	OACI	Gestion de la sécurité
Doc 8335	OACI	Manual of Procedures for Operations Inspection, Certification and Continued Surveillance (5th edition, 2010)
Doc 10070	OACI	Manual on the competencies of Civil Aviation Safety Inspectors
Doc 10068	OACI	Manual on the development of a Regulatory Framework for Instrument Flight Procedure Design Service
Doc 9962	OACI	Manual on Accident and Incident Investigation Policies and Procedures
Doc 9868	OACI	Procédures pour les Services de Navigation Aérienne – Formation
Doc 9824	OACI	Human Factors Guidelines for Aircraft Maintenance Manual (1st edition, 2003)
Doc 9774	OACI	Manual on Certification of Aerodromes
Doc 9760	OACI	Airworthiness Manual (4th edition, 2020)
Doc 9756	OACI	Manual of Aircraft Accident and Incident Investigation - Part I — Organization and Planning (Amdt. 1, 2nd edition, 2015)
Doc 9734	OACI	Manuel de supervision de la sécurité – Parties A & B ;
Doc 9379	OACI	Manual of Procedures for Establishment and Management of a State's Personnel Licensing System (3rd edition, 2020)
Doc 9683	OACI	Human Factors Training Manual (Amdt. 2, 1st edition, 1998)
Cir 298-AN/172	OACI	Training Guidelines for Aircraft Accident Investigators
Cir 315-AN/179	OACI	Hazards at Aircraft Accident Sites

ABREVIATIONS ET SIGLES

ADAC	Autorité d'Aviation Civile
AAMAC	Autorités Africaines et Malgaches de l'Aviation Civile
ANS	Services de navigation Aérienne
ANSSOI	Inspecteur de supervision de la sécurité de services de navigation aérienne
AIM	Gestion de l'information aéronautique
AIS	Services d'information aéronautique
ATC	Service de contrôle de la circulation aérienne
ATM	Gestion du trafic aérien
ATS	Services de la circulation aérienne
CNS	Communication, navigation et surveillance
FCE (OJT)	Formation en cours d'emploi (On the job training)
MAP	Cartographie aéronautique
MET	Météorologie aéronautique
PANS-OPS	Conception des procédures de vol
PBN	Navigation fondée sur la performance
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
SAR	Recherches et sauvetage

LISTE DES TERMES ET DÉFINITIONS

Dans le présent document, les termes et expressions suivants ont la signification indiquée ci-après :

Attitude : Une attitude est un état mental interne persistant ou une disposition qui influence un choix individuel d'action personnelle concernant un objet, une personne ou un événement et qui peut être apprise.

Autorité de l'aviation civile (ADAC). Instance gouvernementale, responsable de la supervision de l'aviation civile.

Compétence. Combinaison d'habiletés, de connaissances et d'attitudes requises pour exécuter une tâche selon la norme prescrite.

Connaissances : Les connaissances sont des informations spécifiques nécessaires pour permettre à un apprenant de développer et d'appliquer les habiletés et attitudes pour se rappeler des faits, identifier des concepts, appliquer des règles ou des principes, résoudre des problèmes et penser de manière créative dans le contexte du travail.

Évaluation : Détermination par un instructeur ou un évaluateur de la question de savoir si un candidat répond aux exigences de la norme de compétence requise dans des conditions données, sur la base de comportements observables. L'évaluation a lieu durant les étapes de formation et d'évaluation.

Formation de base : Formation de nature générale, mais qui est essentielle à des activités particulières.

Habileté : Capacité de réaliser une activité ou d'exécuter une action.

Inspecteur. Personne qualifiée habilitée par l'État à mener des activités de supervision pour l'aviation civile.

Objectif de formation : Exposé clair composé de trois (03) parties :

- **la performance désirée**, ou ce que le stagiaire est censé être capable de faire à la fin de la formation (ou à la fin de certaines étapes de la formation) ;
- **la norme de performance** qui doit être atteinte pour confirmer le niveau de compétence du stagiaire ; et
- **les conditions** dans lesquelles le stagiaire fera la démonstration de compétence.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE D'APPROBATION — *i*
LISTE DES PAGES EFFECTIVES — *ii*
INSCRIPTION DES AMENDEMENTS ET RECTIFICATIFS — *v*
TABLEAU DES AMENDEMENTS — *vi*
TABLEAU DES RECTIFICATIFS — *vii*
LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE — *viii*
ABREVIATIONS ET SIGLES — *ix*
LISTE DES TERMES ET DEFINITIONS — *x*
TABLE DES MATIERES — *xi*
CHAPITRE 1. GENERALITES — *1-12*
1.1 Objet — 1-12
1.2 Champ d'application — 1-12
1.3 Politique de formation — 1-12
1.4 Mise en œuvre du programme de formation — 1-12
1.5 Mise à jour du programme régional de formation — 1-12
1.6 Tenue des dossiers de formation — 1-12
1.7 Rôles et fonctions de l'inspecteur ANS — 1-13
1.8 Processus d'évolution de l'inspecteur ANS — 1-13
1.8.1 Formation de l'Inspecteur stagiaire ANS — 1-14
1.8.2 Formation de l'Inspecteur titulaire ANS — 1-15
1.8.3 Formation de l'Inspecteur principal ANS — 1-15
CHAPITRE 2. PROGRAMME DE FORMATION — *2-16*
2.1 Formation initiale — 2-16
2.1.1 Formation de familiarisation — 2-16
2.1.1.1 Familiarisation administrative — 2-16
2.1.1.2 Familiarisation technique — 2-17
2.1.2 Formation de base — 2-17
2.1.3 Formation de spécialisation — 2-17
2.1.4 Formation en cours d'emploi (FCE) — 2-18
2.1.4.1 Périmètre de la FCE — 2-18
2.1.4.2 Durée, thème et conduite de la FCE — 2-18
2.1.4.3 Objectif et méthode de travail — 2-20
2.1.4.4 Evaluation de la FCE — 2-20
2.2 Formation continue — 2-20
2.2.1 Formations de recyclage — 2-20
2.2.2 Formations périodiques — 2-20
2.3 Formations avancées — 2-21
ANNEXE 1 : FORMULAIRES D'ANALYSE DES ECARTS ET DE PRIORISATION DES FORMATIONS — *ANX1-23*
1.1 INSPECTEURS AIM — ANX1-23
1.2 INSPECTEURS ATM — ANX1-25
1.3 INSPECTEURS CNS — ANX1-27
1.4 INSPECTEURS MAP — ANX1-29
1.5 INSPECTEURS MET — ANX1-31
1.6 INSPECTEURS PANS-OPS — ANX1-33
1.7 INSPECTEURS SAR — ANX1-35
ANNEXE 2 : DESCRIPTION DES MODULES — *ANX2-37*
ANNEXE 3 : FICHES D'EVALUATION FCE — *ANX3-1*

CHAPITRE 1. GENERALITES

1.1 Objet

Le présent document établit et décrit le programme de formation des inspecteurs de supervision de la sécurité des services de navigation aérienne (ANSSOI) à l'ADAC. Il fournit également des indications à l'ADAC sur le recrutement, la nomination, l'évolution et le rôle d'un ANSSOI.

1.2 Champ d'application

Le présent document s'applique aux personnels techniques de supervision de l'ADAC qui ont été nommés ANSSOI et les aspirants ANSSOI.

1.3 Politique de formation

Le présent programme est élaboré conformément aux dispositions de la politique de formation de l'ADAC.

1.4 Mise en œuvre du programme de formation

Le programme de formation est mis en œuvre sur la base d'une analyse d'écarts entre les compétences visées et les compétences actuelles du personnel. Les besoins de formation identifiés à la suite de cette analyse d'écart feront l'objet de priorisation conformément aux dispositions de la politique de formation de l'ADAC et de planification en vue de combler les écarts. Le formulaire d'analyse des écarts et de priorisation des formations est disponible à l'annexe 1 du présent document.

1.5 Mise à jour du programme de formation

Sous la responsabilité du Directeur de la Navigation Aérienne et des Aérodrome, le Chef de Division des Services de Navigation Aérienne est chargé de la mise à jour du présent programme de formation, en collaboration avec tous les Chefs de service et Inspecteurs ANS.

Cette mise à jour peut être motivée, sans s'y limiter, par les éléments suivants :

a) adoption d'une nouvelle norme par l'OACI ;
b) amendement d'une exigence nationale, sous régionale ou d'une norme de l'OACI ;
c) évolution technologique ou prise en compte de nouvelles qualifications ;
d) révision de la fréquence de formation de maintien de compétence ;
e) implémentation de nouvelles infrastructures ou d'une nouvelle technologie par l'industrie aéronautique ;
f) retour d'expérience à la suite d'une formation, un audit OACI ou un acte de supervision conduit auprès des exploitants par le pool des inspecteurs ADAC ;
g) révision du contenu ou de la durée d'un module de formation par une structure ou un organisme de formation reconnu par l'ADAC ;
h) proposition d'amélioration initiée par le Chargé de la formation de l'ADAC.

1.6 Tenue des dossiers de formation

Les dossiers de formation des ANSSOI sont tenus conformément à l'instruction pour la tenue des dossiers de formation des inspecteurs de l'ADAC.

1.7 Rôles et fonctions de l'inspecteur ANS

Les ANSSOI sont chargés de règlementer et de superviser les activités des fournisseurs de service de navigation aérienne suivants :

- Service d'information aéronautique (AIS) ;
- Service de la circulation aérienne (ATS) ;
- Service de Communication, Navigation et Surveillance (CNS) ;
- Service de cartographie aéronautique (MAP) ;
- Service de météorologie aéronautique (MET) ;
- Service de conception des procédures de vol (PANS-OPS) ;
- Service de recherches et sauvetage (SAR).

Les missions et les tâches principales ainsi que les conditions de qualification et d'expérience minimales des différents inspecteurs sont fournies dans les fiches de poste afférentes.

1.8 Processus d'évolution de l'inspecteur ANS

Trois (03) niveaux d'évolution sont définis dans le processus d'évolution d'un inspecteur ANS comme le montre la *Figure 1. Processus d'évolution de l'inspecteur ANS* ci-après.

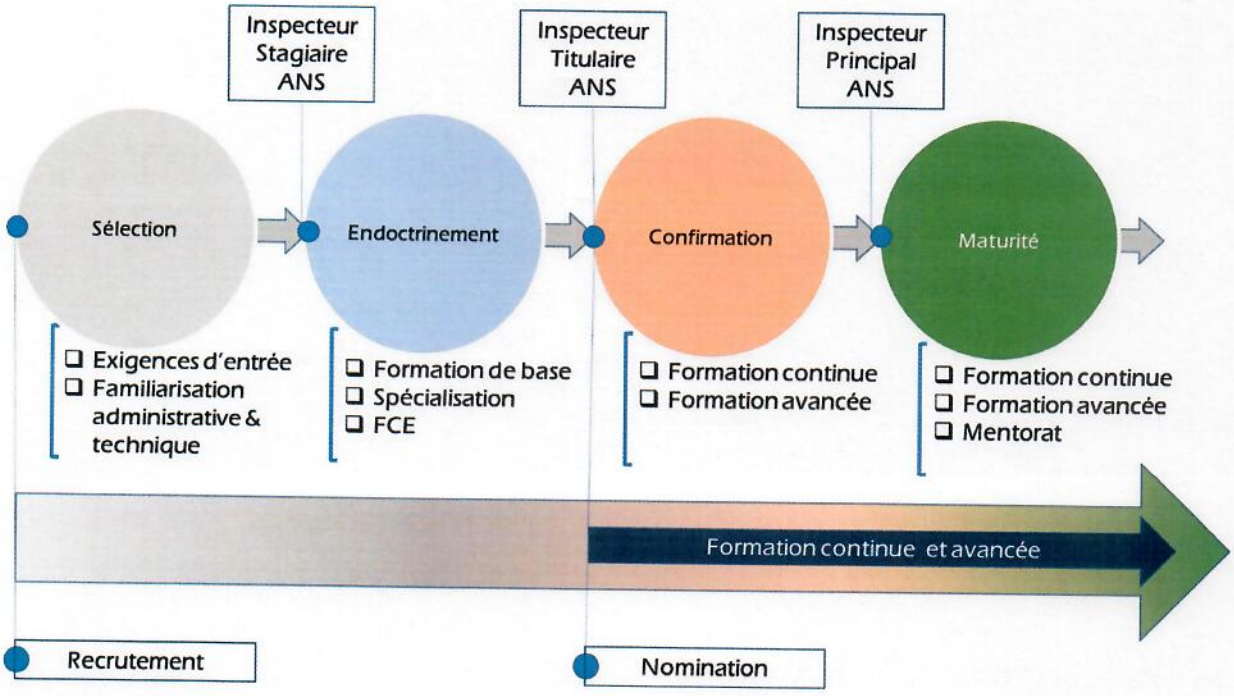


Figure 1. Processus d'évolution de l'inspecteur ANS

Comme l'indique la figure 1, les trois (03) niveaux se déclinent comme suit :

- ❖ Niveau 1 : Inspecteur stagiaire ;
- ❖ Niveau 2 : Inspecteur titulaire ;
- ❖ Niveau 3 : Inspecteur principal.

Les formations associées à ces trois (03) niveaux soutiennent l'acquisition et le maintien des compétences dont les inspecteurs auront besoin pour accomplir efficacement leur travail.

L'agent technique est recruté conformément aux exigences d'entrée définies dans l'arrêté N°09/PT/MTACMN/ADAC/2024, du 14 mai 2024 fixant les critères de recrutement, qualification, formation, accréditation et révocation des Inspecteurs de l'Aviation Civile et contenues dans les fiches de poste des inspecteurs stagiaires du domaine ANS concerné. Toutefois, l'ADAC veillera à recruter des agents techniques titulaires de diplôme délivré par un organisme de formation agréé dans l'un des domaines de spécialité ANS.

L'expérience professionnelle minimum requise avant la désignation l'agent technique comme inspecteur stagiaire est d'au moins :

- Un (01) an reconnu dans le domaine de la navigation aerienne, pour les ingénieurs de l'aviation civile ;
- Deux (02) ans reconnus dans le domaine de la navigation aerienne, pour les techniciens supérieurs et contrôleurs de la circulation aerienne ;
- Trois (03) ans reconnus dans le domaine de la navigation aerienne pour les techniciens de l'aviation civile.

L'agent technique ne disposant pas d'expérience technique et opérationnelle dans l'industrie sur le domaine concerné doit suivre un stage ou faire l'objet d'une affectation temporaire au niveau de l'industrie. La durée sera déterminée en fonction de la portée du domaine d'activités à couvrir.

L'agent technique suit la formation initiale de familiarisation administrative et technique sur une durée de 3 mois.

En cas de succès à la formation de familiarisation et après avoir satisfait aux critères d'expériences ci-dessus mentionnés, l'agent technique est désigné inspecteur stagiaire.

1.8.1 Formation de l'Inspecteur stagiaire ANS

L'inspecteur stagiaire désigné suit les modules de formation initiale suivants :

- formation initiale de base (voir *Tableau 1*) ;
- formation initiale de spécialisation en fonction de son ou ses domaines de compétences (voir *Tableau 2*) ;
- formation initiale en cours d'emploi (FCE) (voir *Tableau 3*) sous la supervision d'un inspecteur expérimenté (titulaire ou principal).

La formation en cours d'emploi (FCE) permettra de développer les compétences nécessaires pour effectuer les tâches et activités attendues d'un inspecteur débutant.

En cas de succès à ces modules de la formation initiale, l'inspecteur stagiaire est confirmé et nommé en qualité d'inspecteur titulaire.

1.8.2 Formation de l'Inspecteur titulaire ANS

L'inspecteur titulaire ANS suit les modules de formation continue de maintien de compétence en fonction de sa spécialité (voir *Tableau 4*) ainsi que les modules de formation avancée (voir

Tableau 5) selon les besoins.

Au fur et à mesure que l'inspecteur titulaire acquiert de l'expérience, et après avoir démontré sa capacité à exécuter toutes les tâches et activités attendues d'un inspecteur titulaire, il pourra être promu inspecteur principal.

Il est proposé pour être nommé Inspecteur Principal lorsqu'il totalise au moins sept (07) années d'expérience en qualité d'inspecteur Titulaire et qu'il a suivi avec succès les modules obligatoires de la formation avancée.

1.8.3 Formation de l'Inspecteur principal ANS

L'inspecteur principal ANS suit les modules de formation continue de maintien de compétence ainsi que les modules de formation avancée en fonction de sa spécialité.

L'inspecteur principal exécute des tâches qui vont au-delà des activités des Inspecteurs décrites dans ce programme. Il participe par exemple, à l'élaboration de la règlementation et à la résolution de problèmes de sécurité complexes. Il doit en outre :

- démontrer l'ensemble des compétences identifiées pour diriger des équipes d'inspection pluridisciplinaires ;
- exécuter les tâches et activités associées à un environnement opérationnel très complexe ;
- encadrer d'autres inspecteurs afin de les aider dans l'acquisition et le maintien des compétences.

CHAPITRE 2. PROGRAMME DE FORMATION DES ANSSOI

Le programme de formation des ANSSOI de l'ADAC comprend les types de formations suivantes :

- Formation initiale :
  - ✓ Formation de familiarisation ;
  - ✓ Formation de base ;
  - ✓ Formation de spécialisation ;
  - ✓ Formation en cours d'emploi ;
- Formation continue :
  - ✓ Formation périodique ;
  - ✓ Formation de recyclage.
- Formation avancée

2.1 Formation initiale

Les formations initiales seront déroulées au profit :

- des agents techniques : formation de familiarisation ;
- des inspecteurs stagiaires : formation de base – formation de spécialisation – formation en cours d'emploi.

À la fin de ces modules de formation, l'inspecteur stagiaire aura acquis les connaissances, habiletés et attitudes nécessaires pour assurer les tâches et activités de l'inspecteur titulaire débutant.

2.1.1 Formation de familiarisation

La formation de familiarisation se déroulera en deux (02) phases :

2.1.1.1 Familiarisation administrative

Il s'agit de familiariser les agents techniques à la vision, la mission, les valeurs fondamentales de l'organisation, les politiques, l'organisation, et le fonctionnement de l'ADAC. Ils seront également sensibilisés sur les principes de base en matière de sûreté et les procédures administratives liées à des éléments tels que l'assiduité, les congés, les paies, les missions, les retraites, la conduite et la discipline.

2.1.1.2 Familiarisation technique

Il s'agit de sensibiliser l'agent technique sur les obligations de l'ADAC, le système de l'aviation civile de l'État, la règlementation nationale, le rôle de l'OACI et de ses Annexes, etc.

Le contenu des modules de formation de familiarisation est décrit à l'annexe 2 au présent programme.

2.1.2 Formation de base

La formation de base est destinée aux inspecteurs stagiaires. Elle vise à leur fournir les connaissances, habiletés et attitudes nécessaires pour exploiter un ensemble commun de principes, de méthodologies et de normes.

Les modules de formations de base sont contenus dans le **Tableau 1**. L'annexe 2 contient la description des différents modules de la formation de base.

Tableau 1. Modules de la formation de base

Modules de la formation de base	Sous-domaines ANS						
	AIS	ATS	CNS	MAP	MET	PANS-OPS	SAR
Cours de base d'inspecteurs ANS	X	X	X	X	X	X	X
Techniques d'audit	X	X	X	X	X	X	X
123 base en sûreté	X	X	X	X	X	X	X
Cours SSP OACI	X	X	X	X	X	X	X
Cours SMS OACI	X	X	X	X	X	X	X
Initiation à la qualité	X	X	X	X	X	X	X
Cours de base en facteurs humains	X	X	X	X	X	X	X
Etudes de sécurité	X	X	X	X	X	X	X

2.1.3 Formation de spécialisation

À la fin de la formation de base, les inspecteurs stagiaires seront répartis en fonction de leur background et des autres critères établis par l'ADAC dans leurs spécialités respectives. Il s'agit pour eux d'acquérir l'expertise nécessaire dans leur domaine d'activités.

Cette formation sera sanctionnée par les évaluations nécessaires pour leur permettre d'entreprendre la formation en cours d'emploi associée.

Les modules de la formation de spécialisation sont présentés dans le **Tableau 2**. L'annexe 2 contient la description de chaque module.

Tableau 2. Modules de la formation de spécialisation

Formations de spécialisation	AIS	ATS	CNS	MAP	MET	PANS-OPS	SAR
Initiation en information aéronautique	X						
Cours d'inspecteur AIM	X			X			
Cours d'inspecteur ATM		X					
Audits SGS		X					
Facteurs humains et gestion des risques de fatigue		X					
Cours d'inspecteur CNS			X				
Gestion du spectre de fréquences radioélectriques			X				

Base CNS			X				
Initiation à la cartographie aéronautique (cartographie conventionnelle)				X			
Cartographie aéronautique digitale				X			
Cours d'inspecteur MET					X		
Prévision/Protection météorologiques					X		
Veille météorologique d'aérodrome					X		
Surveillance de la sécurité des services météorologiques de l'aviation					X		
Formation PANS OPS initiale (conventionnel)						X	
Formation PANS OPS PBN						X	
Assurance qualité des procédures de vol						X	
Coordonnateur de mission SAR							X
Evaluation des obstacles				X		X	
SMQ ISO 9001	X				X		

2.1.4 Formation en cours d'emploi (FCE)

La formation en cours d'emploi est l'activité au cours de laquelle l'inspecteur stagiaire est placé dans un environnement opérationnel afin d'acquérir les compétences professionnelles et les aptitudes techniques nécessaires pour accomplir les tâches et activités associées à son emploi.

En conséquence, la FCE se déroulera aussi bien au sein de l'ADAC que dans les locaux des prestataires de services après coordination et l'élaboration des cahiers de charges y relatifs. Elle portera donc sur la maîtrise :

- des activités du prestataire de service relevant de son domaine d'expertise ;
- des activités d'inspection/d'audit dans un environnement opérationnel réel.

2.1.4.1 Périmètre de la FCE

Les inspecteurs stagiaires seront confiés à un inspecteur titulaire justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine ANS et ayant effectué la formation Instructeur OJT (OJTI).

La FCE comporte trois (03) niveaux :

- **Niveau 1** : Familiarisation avec les outils et les orientations pertinentes de l'ADAC associés à la tâche d'inspection/d'audit à effectuer ;
- **Niveau 2** : Le personnel d'inspection en formation en cours d'emploi observe son tuteur désigné exécutant une tâche d'inspection/audit ou une série d'activités. Il s'agit de la phase d'observation ;
- **Niveau 3** : L'inspecteur chevronné et expérimenté observe l'inspecteur stagiaire effectuant les activités ou tâches d'inspection/audit. Il s'agit de la phase de travail sous la supervision de son tuteur.

2.1.4.2 Durée, thème et conduite de la FCE

La durée de la FCE sera adaptée pour tenir compte des besoins particuliers de formation de chaque personne qui suit la formation en cours d'emploi. La FCE sera de

six (06) mois minimum et portera sur les connaissances assimilées au cours de la formation de base et de la formation spécialisée.

Le **Tableau 3** ci-dessous présente les modules de la formation OJT :

Tableau 3. Modules de formation en cours d'emploi (FCE)

	AIS	ATS	CNS	MAP	MET	PANS -OPS	SAR
Participation en qualité d'observateur à au moins deux (02) inspections/audits	X	X	X	X	X	X	X
Participation en qualité de membre d'équipe à au moins deux (02) inspections/audits	X	X	X	X	X	X	X
Conduire au moins une (01) inspection/audit en qualité de chef d'équipe sous la supervision d'un inspecteur titulaire	X	X	X	X	X	X	X
Élaboration des documents d'orientation technique (règlements, manuels, guides, procédures, etc.) relatifs aux services de navigation aérienne	X	X	X	X	X	X	X
Acceptation/approbation des documents opérationnels de l'ANSP (MANEX, Manuel SGS, Manuel de formation, etc.)	X	X	X	X	X	X	X
Analyse des incidents notifiés dans le domaine ANS	X	X	X	X	X	X	X
Approbation/acceptation des études de sécurité	X	X	X	X	X	X	X
Élaboration des listes de vérification d'audit/inspection	X	X	X	X	X	X	X
Rédaction des rapports d'audit/inspection	X	X	X	X	X	X	X
Élaboration de plan d'actions correctrices OACI	X	X	X	X	X	X	X
Acceptation des plans d'actions correctrices soumis par les ANSP	X	X	X	X	X	X	X
Suivi d'un plan d'actions correctrices soumis par l'ANSP	X	X	X	X	X	X	X
Identification et notification des différences à l'OACI	X	X	X	X	X	X	X
Conception des procédures de vol aux instruments						X	
Approbation de procédures de vol aux instruments						X	
Approbation de cartes aéronautiques				X			
Approbation de plan de mesures d'exception (PME)		X					
Acceptation de la capacité ATC		X					
Assignation de fréquence aéronautique			X				
Évaluation des exercices SAR (communication, coordination et grandeur nature)							X

Évaluation d'un rapport de calibration en vol			X				
Résolution de brouillage de fréquence aéronautique			X				
Attribution des adresses OACI 24 bits			X				

2.1.4.3 Objectif et méthode de travail

Avant de commencer la FCE, l'inspecteur stagiaire doit être informé des objectifs généraux et des méthodes de travail de la formation.

Avant chaque inspection, l'inspecteur stagiaire en FCE doit être informé des objectifs et des leçons à tirer lors de cette inspection. Pendant les inspections, le tuteur débriefera régulièrement avec l'inspecteur stagiaire en FCE concernant sa performance, son progrès et les domaines spécifiques où une amélioration est encore nécessaire.

2.1.4.4 Évaluation de la FCE

L'évaluation du personnel en FCE est effectuée par le tuteur pendant qu'il effectue des tâches sous surveillance.

Le personnel en FCE est considéré comme ayant suivi avec succès la formation seulement après qu'il a démontré qu'il possède la capacité professionnelle, les connaissances, le jugement et la capacité d'effectuer les tâches (inspections, évaluations, autres activités) conformément aux exigences en vigueur.

2.2 Formation continue

Reconnaissant que les connaissances et les compétences acquises lors de la formation initiale qualifiante s'érodent, tout comme les connaissances liées au métier et les compétences qui qualifient le candidat à un poste d'inspecteur, une formation continue est nécessaire pour maintenir ces connaissances et les compétences et couvre également des sujets spécialisés supplémentaires pertinents au sein de l'industrie et en lien avec le domaine de responsabilité de l'inspecteur.

La phase de formation continue englobe le recyclage et la formation périodique que les inspecteurs suivent pour maintenir et améliorer leur expertise et leurs compétences.

2.2.1 Formations de recyclage

Les formations de recyclage sont des formations continues sans fréquence particulière définie qui se font au besoin pour le maintien d'une qualification ou compétence donnée. Elles visent les formations sur les tendances et évolutions technologiques nouvelles et émergentes, ainsi que sur les évolutions des règlements et procédures applicables et les changements dans le domaine de l'aviation civile.

Les modules de formation de recyclage sont indiqués dans le *Tableau 4*.

2.2.2 Formations périodiques

Les formations périodiques sont des formations continues qui s'effectuent à intervalle défini pour le maintien d'une qualification ou compétence donnée. Le renouvellement des formations d'obtention de qualification s'impose si l'inspecteur n'a pas effectué d'activités liées à sa qualification pendant 24 mois.

La période minimale pour le renouvellement des formations d'obtention de qualification est de trois (03) ans et d'une période maximale de 5 ans.

Les modules de la formation périodique sont présentés dans le **Tableau 4** ci-dessous :

Tableau 4. Modules de formation continue

		AIS	ATS	CNS	MAP	MET	PANS-OPS	SAR
Formation continue	**Formations de recyclage**							
	Formation de recyclage en PANS-OPS						X	
	Conception et gestion de l'espace aérien		X				X	
	Supervision de la PBN	X	X				X	
	Certification des ANSPs	X	X	X	X	X	X	X
	Formation sur les TOD	X			X			
	Formation AIXM	X			X			
	Analyse des données de sécurité	X	X	X	X	X	X	X
	Concept ASBU	X	X	X	X	X	X	X
	Cours d'administrateur SAR							X
	Cybersécurité			X				
	Approbation des organismes de formations ATC		X					
	Audit des cartes aéronautiques				X			
	Gestion des risques liés aux conditions météorologiques de l'aviation					X		
	Techniques d'audit	X	X	X	X	X	X	X
	Formation en anglais technique	X	X	X	X	X	X	X
	Instruments météorologiques					X		
	Formations périodiques							
	Cours SSP (05 ans)	X	X	X	X	X	X	X
	Cours SMS (05 ans)	X	X	X	X	X	X	X
	Facteurs humains (05 ans)	X	X	X	X	X	X	X
	Coordonnateur de mission SAR (05 ans)							X
	Cours inspecteur AIM (05 ans)	X			X			
	Cours inspecteur ATM (05 ans)		X					
	Cours inspecteur CNS (05 ans)			X				
	Cours inspecteur MET (05 ans)					X		
	123 base en sûreté (03 ans)	X	X	X	X	X	X	X

2.3 Formations avancées

Les formations avancées se définissent comme des formations destinées à approfondir des connaissances ou compétences déjà acquises. Elles s'adressent aux inspecteurs titulaires et principaux et visent à améliorer leurs compétences afin qu'ils puissent traiter efficacement des problématiques de supervision complexes.

Ces compétences étant essentielles pour superviser efficacement l'exécution des programmes de surveillance ou diriger des équipes d'inspection multidisciplinaires, les modules de formation ci-après pourront être réalisés dans ce cadre :

Tableau 5. Modules de formations avancées

Formations avancées	AIS	ATS	CNS	MAP	MET	PANS-OPS	SAR
Formation CBT USOAP-CMA Phases 1 & 2 (ANS)*	X	X	X	X	X	X	X
Formation des Instructeurs (TIC)*	X	X	X	X	X	X	X
Résolution des problèmes de sécurité*	X	X	X	X	X	X	X
Formation des Concepteurs de Cours (TDC)*	X	X	X	X	X	X	X
Cours d'instructeur OJT (OJTI)*	X	X	X	X	X	X	X
Gestion de la conformité	X	X	X	X	X	X	X
Gestionnaire de supervision de la sécurité	X	X	X	X	X	X	X
Conduite d'enquête d'incident/accident d'aviation et procédure d'application	X	X	X	X	X	X	X
Initiatives régionales de l'OACI dans le domaine ANS	X	X	X	X	X	X	X
Cours avancé en information aéronautique	X						
Systèmes avancés communication			X				
Systèmes avancés navigation			X				
Systèmes avancés surveillance			X				
Cours avancés en cartographie aéronautique				X			

*** Formations obligatoires à réaliser par les inspecteurs titulaires pour passer en inspecteur principal**

ANNEXE 1 : FORMULAIRES D'ANALYSE DES ÉCARTS ET DE PRIORISATION DES FORMATIONS

1.1 INSPECTEURS AIM

1. Analyse des écarts

IDENTIFICATION DE L'AGENT	
Nom et prénoms : **Année d'embauche :** **Date de désignation ou de nomination en qualité d'inspecteur :**	**Spécialité :** **Poste :**

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE MINIMALES REQUISES	Respect (Oui/Non)	Observations
Profil *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur AIM]*		
Conditions d'expérience requise *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur AIM]*		
Intitulé de la formation	**Réalisée (Oui/Non/NA)**	**Observations** *(indiquer l'année à laquelle l'agent a suivi la formation, ou indiquer si c'est un écart)*
FORMATION INITIALE		
Formation de familiarisation		
Familiarisation administrative		
Familiarisation technique		
Formation de base		
Cours de base d'inspecteur ANS		
Techniques d'audit		
123 Base en sûreté		
Cours SSP OACI		
Cours SMS OACI		
Initiation à la qualité		
Cours de base en facteurs humains		
Etudes de sécurité		
Formation de spécialisation		
Cours d'initiation en information aéronautique		
Cours d'inspecteur AIM		
SMQ ISO 9001		
Formation en cours d'emploi		
1ère inspection ou audit en qualité d'observateur		
2e inspection ou audit en qualité d'observateur		
1ère inspection ou audit en qualité de membre		
2e inspection ou audit en qualité de membre		
Conduite d'inspection/audit en qualité de chef d'équipe sous la supervision d'un inspecteur titulaire		
Élaboration des documents d'orientation technique ANS		
Examen des manuels d'exploitation (ANSP, SGS)		
Analyse des incidents notifiés dans le domaine ANS		
Approbation/acceptation des études de sécurité		
Élaboration des listes de vérification d'audit/inspection		
Rédaction des rapports d'actes de surveillance		
Acceptation des plans d'actions correctrices (PAC)		
Élaboration de PAC OACI		
Suivi d'un PAC de l'ANSP		

FORMATION CONTINUE		
Formation continue de recyclage		
Certification des ANSP		
Formation sur les TOD		
Formation AIXM		
Analyse des données de sécurité		
Concept ASBU		
Techniques d'audit		
Formation en anglais technique		
Formation continue périodique		
Cours SSP (05 ans)		
Cours SMS (05 ans)		
Facteurs humains (05 ans)		
Cours inspecteur AIM (05 ans)		
123 base en sûreté (03 ans)		
FORMATIONS AVANCÉES		
Formation CBT USOAP-CMA Phases 1 & 2 (ANS)*		
Formation des Instructeurs (TIC)*		
Résolution des problèmes de sécurité*		
Formation des Concepteurs de Cours (TDC)*		
Cours d'instructeur OJT (OJTI)*		
Gestion de la conformité		
Gestionnaire de supervision de la sécurité		
Conduite d'enquête d'incident/accident d'aviation et procédure d'application		
Initiatives régionales de l'OACI dans le domaine ANS		
Cours avancé en information aéronautique		

Sur la base des écarts identifiés, les besoins en formation sont priorisés.

2. Priorisation des formations

Formations à prendre en compte dans les prochains plans individuels de formation pour combler les écarts identifiés.

	Année (N)	Année (N+1)	Année (N+2)
Formation de familiarisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de base			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de spécialisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation en cours d'emploi			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue périodique			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue de recyclage			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation avancées			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			

1.2 INSPECTEURS ATM

1. Analyse des écarts

IDENTIFICATION DE L'AGENT	
Nom et prénoms : **Année d'embauche :** **Date de désignation ou de nomination en qualité d'inspecteur :**	**Spécialité :** **Poste :**

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE MINIMALES REQUISES	Respect (Oui/Non)	Observations
Profil : *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur ATM]*		
Conditions d'expérience requise : *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur ATM]*		
Intitulé de la formation	**Réalisée (Oui/Non/NA)**	**Observations** *(indiquer l'année à laquelle l'agent a suivi la formation, ou bien Non applicable si le module ne s'applique pas à la spécialité de l'agent]*
FORMATION INITIALE		
Formation de familiarisation		
Familiarisation administrative		
Familiarisation technique		
Formation de base		
Cours de base d'inspecteur ANS		
Techniques d'audit		
123 Base en sûreté		
Cours SSP OACI		
Cours SMS OACI		
Initiation à la qualité		
Cours de base en facteurs humains		
Etudes de sécurité		
Formation de spécialisation		
Audit SGS		
Cours d'inspecteur ATM		
Facteurs humains et gestion des risques de fatigue		
Formation en cours d'emploi		
1ère inspection ou audit en qualité d'observateur		
2e inspection ou audit en qualité d'observateur		
1ère inspection ou audit en qualité de membre		
2e inspection ou audit en qualité de membre		
Conduite d'inspection/audit en qualité de chef d'équipe sous la supervision d'un inspecteur titulaire		
Élaboration des documents d'orientation technique ANS		
Examen des manuels d'exploitation (ANSP, SGS)		
Analyse des incidents notifiés dans le domaine ANS		
Approbation/acceptation des études de sécurité		
Élaboration des listes de vérification d'audit/inspection		
Rédaction des rapports d'actes de surveillance		
Acceptation des plans d'actions correctrices (PAC)		
Élaboration de PAC OACI		
Suivi d'un PAC de l'ANSP		
Approbation de plan de mesures d'exception		
Acceptation de la capacité ATC		
FORMATION CONTINUE		

Formation continue de recyclage		
Conception et gestion de l'espace aérien		
Supervision de la PBN		
Certification des ANSPs		
Analyse des données de sécurité		
Concept ASBU		
Approbation des organismes de formations ATC		
Techniques d'audit		
Formation en anglais technique		
Formation continue périodique		
Cours SSP (05 ans)		
Cours SMS (05 ans)		
Facteurs humains (05 ans)		
Cours inspecteur ATM (05 ans)		
123 base en sûreté (02 ans)		
FORMATIONS AVANCÉES		
Formation CBT USOAP-CMA Phases 1 & 2 (ANS)*		
Formation des Instructeurs (TIC)*		
Résolution des problèmes de sécurité*		
Formation des Concepteurs de Cours (TDC)*		
Cours d'instructeur OJT (OJTI)*		
Gestion de la conformité		
Gestionnaire de supervision de la sécurité		
Conduite d'enquête d'incident/accident d'aviation et procédure d'application		
Initiatives régionales de l'OACI dans le domaine ANS		

Sur la base des écarts identifiés, les besoins en formation sont priorisés.

2. Priorisation des formations

Formations à prendre en compte dans les prochains plans individuels de formation pour combler les écarts identifiés.

	Année (N)	Année (N+1)	Année (N+2)
Formation de familiarisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de base			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de spécialisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation en cours d'emploi			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue périodique			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue de recyclage			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation avancées			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			

1.3 INSPECTEURS CNS

1. Analyse des écarts

IDENTIFICATION DE L'AGENT	
Nom et prénoms : **Année d'embauche :** **Date de désignation et de nomination en qualité d'inspecteur :**	**Spécialité :** **Poste :**

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE MINIMALES REQUISES	Respect (Oui/Non)	Observations
Profil *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur CNS]*		
Conditions d'expérience requise *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur CNS]*		

Intitulé de la formation	Réalisée (Oui/Non/NA)	**Observations** *(indiquer l'année à laquelle l'agent a suivi la formation, ou bien Non applicable si le module ne s'applique pas à la spécialité de l'agent)*
FORMATION INITIALE		
Formation de familiarisation		
Familiarisation administrative		
Familiarisation technique		
Formation de base		
Cours de base d'inspecteur ANS		
Techniques d'audit		
123 Base en sûreté		
Cours SSP OACI		
Cours SMS OACI		
Initiation à la qualité		
Cours de base en facteurs humains		
Etudes de sécurité		
Formation de spécialisation		
Cours d'inspecteur CNS		
Gestion du spectre de fréquences radioélectriques		
Base CNS		
Formation en cours d'emploi		
1ère inspection ou audit en qualité d'observateur		
2e inspection ou audit en qualité d'observateur		
1ère inspection ou audit en qualité de membre		
2e inspection ou audit en qualité de membre		
Conduite d'inspection/audit en qualité de chef d'équipe sous la supervision d'un inspecteur titulaire		
Élaboration des documents d'orientation technique ANS		
Examen des manuels d'exploitation (ANSP, SGS)		
Analyse des incidents notifiés dans le domaine ANS		
Approbation/acceptation des études de sécurité		
Élaboration des listes de vérification d'audit/inspection		
Rédaction des rapports d'actes de surveillance		
Acceptation des plans d'actions correctrices (PAC)		
Élaboration de PAC OACI		
Suivi d'un PAC de l'ANSP		
Assignation de fréquence aéronautique		
Evaluation d'un rapport de calibration en vol		
Résolution de brouillage de fréquence aéronautique		

Attribution des adresses OACI 24 bits		
FORMATION CONTINUE		
Formation continue de recyclage		
Certification des ANSPs		
Analyse des données de sécurité		
Concept ASBU		
Cybersécurité		
Techniques d'audit		
Formation en anglais technique		
Formation continue périodique		
Cours SSP (05 ans)		
Cours SMS (05 ans)		
Facteurs humains (05 ans)		
Cours inspecteur CNS (05 ans)		
123 base en sûreté (03 ans)		
FORMATIONS AVANCÉES		
Formation CBT USOAP-CMA Phases 1 & 2 (ANS)*		
Formation des Instructeurs (TIC)*		
Résolution des problèmes de sécurité*		
Formation des Concepteurs de Cours (TDC)*		
Cours d'instructeur OJT (OJTI)*		
Gestion de la conformité		
Gestionnaire de supervision de la sécurité		
Conduite d'enquête d'incident/accident d'aviation et procédure d'application		
Initiatives régionales de l'OACI dans le domaine ANS		
Systèmes avancés communication		
Systèmes avancés navigation		
Systèmes avancés surveillance		

Sur la base des écarts identifiés, les besoins en formation sont priorisés.

2. Priorisation des formations

Formations à prendre en compte dans les prochains plans individuels de formation pour combler les écarts identifiés.

	Année (N)	Année (N+1)	Année (N+2)
Formation de familiarisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de base			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de spécialisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation en cours d'emploi			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue périodique			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue de recyclage			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation avancées			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			

1.4 INSPECTEURS MAP

1. Analyse des écarts

IDENTIFICATION DE L'AGENT		
Nom et prénoms : **Année d'embauche :** **Date de désignation et de nomination en qualité d'inspecteur :**	**Spécialité :** **Poste :**	
QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE MINIMALES REQUISES	**Respect (Oui/Non)**	**Observations**
Profil *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur MAP]*		
Conditions d'expérience requise *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur MAP]*		
Intitulé de la formation	**Réalisée (Oui/Non/NA)**	**Observations** *[indiquer l'année à laquelle l'agent a suivi la formation, ou bien Non applicable si le module ne s'applique pas à la spécialité de l'agent]*
FORMATION INITIALE		
Formation de familiarisation		
Familiarisation administrative		
Familiarisation technique		
Formation de base		
Cours de base d'inspecteur ANS		
Techniques d'audit		
123 Base en sûreté		
Cours SSP OACI		
Cours SMS OACI		
Initiation à la qualité		
Cours de base en facteurs humains		
Etudes de sécurité		
Formation de spécialisation		
Initiation en cartographie aéronautique (conventionnelle)		
Cartographie aéronautique digitale		
Évaluation des obstacles		
Formation en cours d'emploi		
1ère inspection ou audit en qualité d'observateur		
2e inspection ou audit en qualité d'observateur		
1ère inspection ou audit en qualité de membre		
2e inspection ou audit en qualité de membre		
Conduite d'inspection/audit en qualité de chef d'équipe sous la supervision d'un inspecteur titulaire		
Élaboration des documents d'orientation technique ANS		
Examen des manuels d'exploitation (ANSP, SGS)		
Analyse des incidents notifiés dans le domaine ANS		
Approbation/acceptation des études de sécurité		
Élaboration des listes de vérification d'audit/inspection		
Rédaction des rapports d'actes de surveillance		
Acceptation des plans d'actions correctrices (PAC)		
Élaboration de PAC OACI		
Suivi d'un PAC de l'ANSP		
Approbation de cartes aéronautiques		
FORMATION CONTINUE		
Formation continue de recyclage		

Formation sur les TOD		
Formation AIXM		
Analyse des données de sécurité		
Concept ASBU		
Audit des cartes aéronautiques		
Techniques d'audit		
Formation en anglais technique		
Formation continue périodique		
Cours SSP (05 ans)		
Cours SMS (05 ans)		
Facteurs humains (05 ans)		
123 base en sûreté (03 ans)		
FORMATIONS AVANCÉES		
Formation CBT USOAP-CMA Phases 1 & 2 (ANS)*		
Formation des Instructeurs (TIC)*		
Résolution des problèmes de sécurité*		
Formation des Concepteurs de Cours (TDC)*		
Cours d'instructeur OJT (OJTI)*		
Gestion de la conformité		
Gestionnaire de supervision de la sécurité		
Conduite d'enquête d'incident/accident d'aviation et procédure d'application		
Initiatives régionales de l'OACI dans le domaine ANS		
Cours avancé de cartographie aéronautique		

2. Priorisation des formations

Formations à prendre en compte dans les prochains plans individuels de formation pour combler les écarts identifiés.

	Année (N)	Année (N+1)	Année (N+2)
Formation de familiarisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de base			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de spécialisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation en cours d'emploi			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue périodique			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue de recyclage			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation avancées			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			

1.5 INSPECTEURS MET

1. Analyse des écarts

IDENTIFICATION DE L'AGENT	
Nom et prénoms : **Année d'embauche :** **Date de désignation ou de nomination en qualité d'inspecteur :**	**Spécialité :** **Poste :**

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE MINIMALES REQUISES	Respect (Oui/Non)	Observations
Profil *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur MET]*		
Conditions d'expérience requise *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur MET]*		
Intitulé de la formation	**Réalisée (Oui/Non/NA)**	**Observations** *(indiquer l'année à laquelle l'agent a suivi la formation, ou bien Non applicable si le module ne s'applique pas à la spécialité de l'agent]*
FORMATION INITIALE		
Formation de familiarisation		
Familiarisation administrative		
Familiarisation technique		
Formation de base		
Cours de base d'inspecteur ANS		
Techniques d'audit		
123 Base en sûreté		
Cours SSP OACI		
Cours SMS OACI		
Initiation à la qualité		
Cours de base en facteurs humains		
Études de sécurité		
Formation de spécialisation		
Cours d'inspecteur MET		
Prévision/Protection météorologiques		
Veille météorologique d'aérodrome		
Surveillance de la sécurité des services météorologiques de l'aviation		
SMQ ISO 9001		
Formation en cours d'emploi		
1ère inspection ou audit en qualité d'observateur		
2e inspection ou audit en qualité d'observateur		
1ère inspection ou audit en qualité de membre		
2e inspection ou audit en qualité de membre		
Conduite d'inspection/audit en qualité de chef d'équipe sous la supervision d'un inspecteur titulaire		
Élaboration des documents d'orientation technique ANS		
Examen des manuels d'exploitation (ANSP, SGS)		
Analyse des incidents notifiés dans le domaine ANS		
Approbation/acceptation des études de sécurité		
Élaboration des listes de vérification d'audit/inspection		
Rédaction des rapports d'actes de surveillance		
Acceptation des plans d'actions correctrices (PAC)		
Élaboration de PAC OACI		
Suivi d'un PAC de l'ANSP		

FORMATION CONTINUE		
Formation continue de recyclage		
Certification des ANSPs		
Analyse des données de sécurité		
Concept ASBU		
Gestion des risques liés aux conditions météorologiques de l'aviation		
Instruments MTO		
Techniques d'audit		
Formation en anglais technique		
Formation continue périodique		
Cours SSP (05 ans)		
Cours SMS (05 ans)		
Facteurs humains (05 ans)		
Cours inspecteur MET (05 ans)		
123 base en sûreté (03 ans)		
FORMATIONS AVANCÉES		
Formation CBT USOAP-CMA Phases 1 & 2 (ANS)*		
Formation des Instructeurs (TIC)*		
Résolution des problèmes de sécurité*		
Formation des Concepteurs de Cours (TDC)*		
Cours d'instructeur OJT (OJTI)*		
Gestion de la conformité		
Gestionnaire de supervision de la sécurité		
Conduite d'enquête d'incident/accident d'aviation et procédure d'application		
Initiatives régionales de l'OACI dans le domaine ANS		

2. Priorisation des formations

Formations à prendre en compte dans les prochains plans individuels de formation pour combler les écarts identifiés.

	Année (N)	Année (N+1)	Année (N+2)
Formation familiarisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de base			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de spécialisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation en cours d'emploi			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue périodique			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue de recyclage			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation avancées			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			

1.6 INSPECTEURS PANS-OPS

1. Analyse des écarts

IDENTIFICATION DE L'AGENT	
Nom et prénoms : **Année d'embauche :** **Date de désignation ou de nomination en qualité d'inspecteur :**	**Spécialité :** **Poste :**

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE MINIMALES REQUISES	Respect (Oui/Non)	Observations
Profil *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur PANS-OPS]*		
Conditions d'expérience requise *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur PANS-OPS]*		

Intitulé de la formation	Réalisée (Oui/Non/NA)	Observations *(indiquer l'année à laquelle l'agent a suivi la formation, ou bien Non applicable si le module ne s'applique pas à la spécialité de l'agent]*
FORMATION INITIALE		
Formation de familiarisation		
Familiarisation administrative		
Familiarisation technique		
Formation de base		
Cours de base d'inspecteur ANS		
Techniques d'audit		
123 Base en sûreté		
Cours SSP OACI		
Cours SMS OACI		
Initiation à la qualité		
Cours de base en facteurs humains		
Études de sécurité		
Formation de spécialisation		
Formation PANS-OPS initial (conventionel)		
Formation PANS-OPS PBN		
Assurance qualité des procédures de vol		
Évaluation des obstacles		
Formation en cours d'emploi		
1ère inspection ou audit en qualité d'observateur		
2e inspection ou audit en qualité d'observateur		
1ère inspection ou audit en qualité de membre		
2e inspection ou audit en qualité de membre		
Conduite d'inspection/audit en qualité de chef d'équipe sous la supervision d'un inspecteur titulaire		
Élaboration des documents d'orientation technique ANS		
Examen des manuels d'exploitation (ANSP, SGS)		
Analyse des incidents notifiés dans le domaine ANS		
Approbation/acceptation des études de sécurité		
Élaboration des listes de vérification d'audit/inspection		
Rédaction des rapports d'actes de surveillance		
Acceptation des plans d'actions correctrices (PAC)		
Élaboration de PAC OACI		
Suivi d'un PAC de l'ANSP		
Conception de procédures de vol aux instruments		
Approbation de procédures de vol aux instruments		

FORMATION CONTINUE		
E. Formation continue de recyclage		
Conception et gestion de l'espace aérien		
Supervision de la PBN		
Certification des ANSPs		
Analyse des données de sécurité		
Concept ASBU		
PANS-OPS refresher course		
Techniques d'audit		
Formation en anglais technique		
Formation continue périodique		
Cours SSP (05 ans)		
Cours SMS (05 ans)		
Facteurs humains (05 ans)		
123 base en sûreté (03 ans)		
FORMATIONS AVANCÉES		
Formation CBT USOAP-CMA Phases 1 & 2 (ANS)*		
Formation des Instructeurs (TIC)*		
Résolution des problèmes de sécurité*		
Formation des Concepteurs de Cours (TDC)*		
Cours d'instructeur OJT (OJTI)*		
Gestion de la conformité		
Gestionnaire de supervision de la sécurité		
Conduite d'enquête d'incident/accident d'aviation et procédure d'application		
Initiatives régionales de l'OACI dans le domaine ANS		

2. Priorisation des formations

Formations à prendre en compte dans les prochains plans individuels de formation pour combler les écarts identifiés.

	Année (N)	Année (N+1)	Année (N+2)
Formation de familiarisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de base			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de spécialisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation en cours d'emploi			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue périodique			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue de recyclage			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation avancées			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			

1.7 INSPECTEURS SAR

1. Analyse des écarts

IDENTIFICATION DE L'AGENT	
Nom et prénoms : **Année d'embauche :** **Date de désignation ou de nomination en qualité d'inspecteur :**	**Spécialité :** **Poste :**

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE MINIMALES REQUISES	Respect (Oui/Non)	Observations
Profil *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur SAR]*		
Conditions d'expérience requise *[à renseigner en tenant compte des conditions contenues dans les fiches de poste inspecteur SAR]*		

Intitulé de la formation	Réalisée (Oui/Non/NA)	**Observations** *(indiquer l'année à laquelle l'agent a suivi la formation, ou bien Non applicable si le module ne s'applique pas à la spécialité de l'agent)*
FORMATION INITIALE		
Formation de familiarisation		
Familiarisation administrative		
Familiarisation technique		
Formation de base		
Cours de base d'inspecteur ANS		
Techniques d'audit		
123 Base en sûreté		
Cours SSP OACI		
Cours SMS OACI		
Initiation à la qualité		
Cours de base en facteurs humains		
Études de sécurité		
Formation de spécialisation		
Coordonnateur de mission SAR		
Formation en cours d'emploi		
1ère inspection ou audit en qualité d'observateur		
2e inspection ou audit en qualité d'observateur		
1ère inspection ou audit en qualité de membre		
2e inspection ou audit en qualité de membre		
Conduite d'inspection/audit en qualité de chef d'équipe sous la supervision d'un inspecteur titulaire		
Élaboration des documents d'orientation technique ANS		
Examen des manuels d'exploitation (ANSP, SGS)		
Analyse des incidents notifiés dans le domaine ANS		
Approbation/acceptation des études de sécurité		
Élaboration des listes de vérification d'audit/inspection		
Rédaction des rapports d'actes de surveillance		
Acceptation des plans d'actions correctrices (PAC)		
Élaboration de PAC OACI		
Suivi d'un PAC de l'ANSP		
Évaluation des exercices SAR (communication, coordination et grandeur nature)		
FORMATION CONTINUE		
Formation continue de recyclage		
Certification des ANSPs		

Analyse des données de sécurité		
Concept ASBU		
Cours d'administrateur SAR		
Techniques d'audit		
Formation en anglais technique		
Formation continue périodique		
Cours SSP (05 ans)		
Cours SMS (05 ans)		
Facteurs humains (05 ans)		
Coordonnateur de mission SAR (05 ans)		
123 base en sûreté (03 ans)		
FORMATIONS AVANCÉES		
Formation CBT USOAP-CMA Phases 1 & 2 (ANS)*		
Formation des Instructeurs (TIC)*		
Résolution des problèmes de sécurité*		
Formation des Concepteurs de Cours (TDC)*		
Cours d'instructeur OJT (OJTI)*		
Gestion de la conformité		
Gestionnaire de supervision de la sécurité		
Conduite d'enquête d'incident/accident d'aviation et procédure d'application		
Initiatives régionales de l'OACI dans le domaine ANS		

2. Priorisation des formations

Formations à prendre en compte dans les prochains plans individuels de formation pour combler les écarts identifiés.

	Année (N)	Année (N+1)	Année (N+2)
Formation de familiarisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de base			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation de spécialisation			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation en cours d'emploi			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue périodique			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation continue de recyclage			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			
Formation avancées			
[Lister les formations identifiées lors de l'analyse d'écart]			

ANNEXE 2 : DESCRIPTION DES MODULES

1 Familiarisation administrative

Titre du cours	Familiarisation administrative du nouvel employé
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de familiarisation
Durée du cours	20 jours
Objectifs du cours	Familiariser le nouvel agent avec l'organisation et le fonctionnement des différentes directions et services de l'ADAC
Description du cours	Ce cours conçu pour les nouveaux employés, est fait de visites et d'entretiens avec les différentes directions et services de l'ADAC.
Contenu du cours	À la fin de ce cours, les participants devront avoir reçu les informations sur les points suivants : • Mission, organisation et fonctionnement de l'ADAC • Plan stratégique de l'ADAC (PSD) • Rappel de la convention collective/statut général de la fonction publique • Avantages sociaux de l'employé • Temps de travail et présence • Formation et perfectionnement de l'employé • Système d'information • Gestion des ressources • Conduite éthique de l'employé • Syndicats des travailleurs • Conduite et discipline • Mission et voyage • Rédaction de mission • Mesures de sûreté • Paie • congés
Prérequis	Aucun
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	- Document d'organisation et de fonctionnement de l'ADAC - Cadre organique ADAC - Plan stratégique de développement de l'ADAC
Cours de référence	

2 Familiarisation technique

Titre du cours	Familiarisation technique ANS
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de familiarisation

Durée de cours	40 jours
Objectif du cours	Les cours de formation dans cette catégorie sont conçus pour fournir au nouvel employé l'historique des obligations de l'ADAC, le programme de formation des inspecteurs ANS, le système de l'aviation civile ivoirienne, la règlementation nationale, le rôle de l'OACI et ses annexes, la mission du Département/Direction en charge de la supervision des services de navigation aérienne.
Contenu du cours	Cette formation est faite de plusieurs modules : 1) Présentation du programme de formation ANS - Décrire le mécanisme de formation mis en place à l'ADAC - Identifier les différentes phases de la formation - Identifier les différents modules de formation - Identifier les différents types d'inspecteurs ANS 2) Organisation du système d'aviation civile - Description des rôles et fonctions des différents acteurs du système (Ministère, ADAC, CPEAIA, ANSP, etc.) 3) Convention de Chicago et obligations internationales - Structure de la Convention - Objectif de l'OACI - Organisation de l'OACI - Dispositions de la Convention pour la supervision de la sécurité - Normes et pratiques recommandées (SARPs) - Publications de l'OACI (Annexes et documents) - Dispositions pertinentes des annexes 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12 et 15 4) Cadre réglementaire de l'aviation civile - décrire le cadre législatif et réglementaire de l'aviation civile (loi, décret, etc.) ; - présentation du Code de l'aviation civile - identifier et présenter les règlements aéronautiques ; 5) Familiarisation avec les procédures d'élaboration, d'adoption, d'amendement et de diffusion des règlements 6) Processus de notification des différences à l'OACI Ce module de cours porte sur les points suivants : - Obligation et exigences de notification des différences - Détermination des différences - Notification des différences - Processus et procédures de gestion des différences - Cas pratique (démonstration) : 7) Fonctions et rôles des inspecteurs ANS - obligations des inspecteurs ANS - présentation des fiches de poste des inspecteurs ANS 8) Présentation de la méthode de surveillance continue (CMA) et des outils de sécurité de l'Aviation Civile des États (SAST) Ce module de cours porte sur les points suivants :

	- Éléments cruciaux d'un système de supervision de la sécurité - Présentation des questions de protocoles (POs) relatives aux services de la navigation aérienne - Élaboration d'un plan d'actions correctrices (CAP) OACI - Cadre en ligne de la CMA - Outils SAST 9) Manuel des inspecteurs ANS - Organisation des Directions/départements ANS - Politique de supervision de l'AAC - Rôles et fonctions des inspecteurs ANS - Formation et qualifications des inspecteurs ANS - Présentation du processus d'audit et d'inspection - Champ des inspections ANS - Equipe d'audit/inspection ANS - Liste de vérification ANS - Rédaction d'un rapport d'audit/inspection
Prérequis	Avoir achevé la familiarisation administrative
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	- Programme de formation des inspecteurs ANS - Manuel de l'inspecteur ANS - Doc OACI 7030 - Doc OACI 9735
Cours de référence	Présentations AAC sur le programme de formation ANS, la Convention de Chicago et les obligations internationales, l'USOAP CMA, etc.

3 Cours d'inspecteur de supervision de la sécurité des services de la navigation aérienne

Titre du cours	Inspecteur de supervision de la sécurité des services de la navigation aérienne
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de base
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Ce cours permet de fournir aux participants une meilleure compréhension des différents facteurs à prendre en compte par le régulateur (ADAC) et les fournisseurs de service pour assurer une supervision de la sécurité efficace des services de la sécurité aérienne. À la fin de ce cours, les participants seront en mesure de : • Comprendre le rôle et les responsabilités d'un inspecteur ANS ; • Comprendre les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et les autres règlements de l'aviation civile relatifs aux services de la navigation aérienne (ANS) ; • Mettre à jour les mécanismes de supervision de la sécurité de l'ADAC.
Contenu du cours	Ce cours porte sur les points suivants : - Concept opérationnel mondial de gestion du trafic aérien - Obligations des Etats - Cadre règlementaire - Normes et pratiques recommandées de l'OACI dans le domaine ANS - Fonctions des ADAC - Rôles de l'inspecteur – Pouvoirs et devoirs - Facteurs Humain, connaissance, habileté et notion - Programme de sécurité de l'Etat - Système de gestion de la sécurité - Responsabilités des fournisseurs de service ANS - Responsabilités du régulateur des services de navigation aérienne - Système qualité en AIS et MET - Audit des fournisseurs de service de la navigation aérienne.
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	- Cours SAA « *Inspecteur de supervision de la sécurité des services de la navigation aérienne* » - Cours UATS « *Inspecteur de la sécurité des services de la navigation aérienne* »

4 Techniques d'audit (ISO 19011)

Titre du cours	Techniques d'audit et système de management de la qualité
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de base /formation continue périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Ce module de formation permet de s'approprier des responsabilités du responsable et membre de l'équipe d'audit, savoir définir les objectifs de l'audit et planifier l'audit. Cette formation permet de savoir comment piloter le processus d'audit et formaliser les constatations lors d'un audit. À la fin de la formation, le candidat doit être capable de : - Identifier les responsabilités de responsable de l'équipe d'audit et d'auditeur - Définir les objectifs de l'audit - Planifier l'audit et élaborer le guide de l'audit - Piloter les réunions d'ouverture et de clôture - Interviewer (stratégie de questionnement) - Prendre des notes - Formaliser les constats - Structurer un rapport d'audit - Apprécier la pertinence et l'efficacité des actions correctives
Contenu du cours	- Principes de management de la qualité - Approche processus - Les exigences de la norme iso 9001 - Définition d'audit - Objectif d'audit - Type d'audit - Les différentes étapes d'un audit selon la norme iso 19011 :2012 - Les points clés d'une mission d'audit • déroulement et différentes phases • rôle et règle de l'auditeur • programme d'audit - La phase préparatoire de l'audit : revue documentaire, plan d'audit • objectifs, référentiel et champs de l'audit • analyse préliminaire de l'entité à auditer • la rédaction d'un plan d'audit • la mise au point du questionnaire d'audit (check-list) - Réunion d'ouverture - Technique de conduite de l'audit, Techniques d'interview - Revue des preuves d'audit - Définition et type des non-conformités - Les conclusions d'audit - Réunion de clôture, Rapport d'audit, Action corrective - Techniques de communication
Prérequis	Avoir achevé la formation de familiarisation

Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	Norme ISO 19011 et 9001
Cours de référence	Cours AFNOR « Techniques d'audit selon les norme ISO 19011 et ISO 9001 » Cours SAA « *Safety audits for ATS* »

5 Cours de base en sûreté aéroportuaire

Titre du cours	123 base en sûreté aéroportuaire
Catégorie de formation	Formation initiale de base
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	Le cours a été conçu de façon à permettre aux agents de la sûreté choisi de : • Travailler et circuler en sécurité à l'aéroport • Communiquer et coopérer avec d'autres services de l'aéroport • Contrôler les déplacements des personnes et des véhicules ; • Garder les zones, les installations et les aéronefs vulnérables à l'aéroport en effectuant des gardes et des patrouilles ; • Reconnaître des armes et des engins explosifs ou incendiaires • Inspecter, filtrer et fouiller des passagers et des bagages • Réagir aux situations d'urgence à l'aéroport
Contenu du cours	• Exposé général de l'Aviation Civile • Travailler à l'aéroport • Contrôle de l'accès des personnes • Contrôle de l'accès des véhicules • Reconnaissance des engins explosifs et des armes offensives • Procédures de fouille des bâtiments • Patrouille et garde • Filtrage des passagers et fouille physique des passagers • Équipement radioscopique conventionnel • Protection des aéronefs stationnés
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale de familiarisation
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	OACI /AVSEC 123 base

6 Cours OACI SSP/SMS

Titre du cours	Formation en gestion de la sécurité
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de base /formation continue périodique
Durée de cours	Partie 1 : 10 – 14 h en ligne, Partie 2 : 05 jours en salle de classe
Objectif du cours	Fournit des principes théoriques liés à la mise en œuvre des SARP de l'OACI et des concepts fondamentaux des systèmes de gestion de la sécurité (SMS) et des programmes de sécurité de l'État (SSP). À la fin du stage, les stagiaires pourront : • Appliquer les concepts et les principes fondamentaux de la gestion de la sécurité aérienne ; • Élaborer des plans de mise en œuvre du PNS / SGS fondés sur les cadres établis dans les SARP et les documents d'orientation de l'OACI. • Effectuer ou participer à la mise en œuvre et à l'exploitation du SSP / SMS de leur organisation.
Contenu du cours	**Partie 1** Le cours comprend cinq modules : 1) les principes de base de la gestion de la sécurité ; 2) les dispositions de gestion de la sécurité ; 2A) Amendement 1 de l'annexe 19 ; 3A) Programme de sécurité de l'État (SSP) ; et 3B) Mise en œuvre des systèmes de gestion de la sécurité (SGS). **Partie 2 : Système de gestion de la sécurité pour les opérationnels (SMxP)** Le cours SMxP se concentre sur la gestion des risques de sécurité et l'assurance de la sécurité. Il vise à fournir au personnel qualifié du système de gestion de la sécurité (SGS) une application complète des processus de gestion de la sécurité opérationnelle et des exemples pratiques sur l'utilisation des outils informatiques pour améliorer l'efficience et l'efficacité des activités de gestion de la sécurité. Le cours comprend les modules suivants : • Données de sécurité et collecte d'informations de sécurité • Identification des dangers • Gestion des risques de sécurité • Enquêtes sur les accidents et les incidents • Données de sécurité et analyse des informations de sécurité • Gestion du changement • Audits de sécurité et enquêtes • Surveillance de la performance de sécurité
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale de familiarisation
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	Cours OACI SMTP (Safety Management Training Programme)

7 Facteurs humains

Titre du cours	Cours sur les facteurs humains
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de base/formation continue périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	• Approfondir les concepts de base des Facteurs Humains dans le cadre des SGS. • Aborder les aspects psychosociologiques de la Culture de la Sécurité afin d'intégrer la gestion des Facteurs Humains dans les SGS.
Contenu du cours	**Les facteurs humains** - Introduction aux facteurs humains - Physiologie et sécurité aérienne (effets de l'altitude, accélérations, vibrations, illusions sensorielles, hygiène de vie). **Performances humaines** - Place des facteurs humains dans les systèmes sociotechniques - Fonctionnement intellectuel (mémoire, schémas, représentations, expertise, charge de travail) - Aspects psychologiques et psychosociologiques (comportement, personnalité, émotions, stress) - Principaux facteurs de perturbation du fonctionnement intellectuel. **Amélioration des performances humaines** - Méthodes individuelles et organisationnelles - L'automatisation (apports et limites). Exemple de programme de prévention lié aux facteurs humains - Gestion de la vigilance et de la fatigue sur les vols long courrier.
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	- IFSA (code : FH)

8 Cours d'initiation en information aéronautique

Titre du cours	Initiation en information aéronautique
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	Ce module permet de donner aux nouvelles recrues engagées dans le processus d'inspectorat de comprendre les normes et pratiques recommandées dans le domaine des services d'information aéronautique, les responsabilités des fournisseurs de services et des organismes de supervision. Il permet de comprendre l'évolution du service d'information aéronautique à la gestion de l'information aéronautique. À la fin de la formation, les participants auront acquis les connaissances de base sur : - les services d'information aéronautique dans le contexte du cadre de l'OACI pour les services de la navigation aérienne ; - les services d'information aéronautique dans le contexte de modèle d'affaire ; - le management d'information aéronautique dans le contexte de service d'information aéronautique - la mise en œuvre de la feuille de route de l'OACI pour la transition de l'AIS à l'AIM qui donne une orientation pour le développement de l'AIS des États pour soutenir le futur ATM comme décrit dans le Plan Global de navigation Aérienne (Doc 9750).
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : - Introduction de l'AIS à l'AIM ; - La supervision de la sécurité de l'AIS ; - La transition de l'AIS à l'AIM ; - L'organisation de l'AIM ; - Les données et informations aéronautiques ; - La présentation standardisée de l'information aéronautique ; - Les services et produits digitaux ; - L'AIM dans le contexte OACI de l'ASBU.
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours associé	Cours SAA « *Aeronautical information management course* » Cours ENAC « *Initiation AIM* »

9 Cours d'initiation cartographie aéronautique

Titre du cours	Initiation à la cartographie aéronautique
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	3 semaines
Objectif du cours	Donner une compréhension de base du langage cartographique et de la conception de carte aéronautique
Description du cours	Ce module de la formation initiale a été conçu pour les nouvelles recrues MAP afin de leur permettre de comprendre le langage cartographique, le processus de conception d'une carte et les exigences règlementaires en matière de conception d'une carte aéronautique.
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : - Langage cartographique - Les principes de la cartographie - Normes et pratiques recommandées (SARPs) applicables aux cartes - Le traitement des données pour la cartographie - La conception des cartes - Les systèmes d'information géographiques
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours de référence	Cours EASA Nairobi « *Basic cartography* »

10 Cours d'Inspecteur AIM

Titre du cours	Cours Inspecteur AIM
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation/formation continue périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Fournir aux inspecteurs AIS les connaissances et les méthodes pour conduire les audits/inspections des systèmes AIS pour une supervision efficace de la sécurité. À la fin de ce module, les participants devraient être capables de : - D'élaborer les règlements et guides AIS - Mener des audits et inspections des systèmes AIS. - De rédiger les rapports d'audits et d'inspections AIS. - Faire appliquer les exigences et la règlementation AIS. - Gérer la documentation et les dossiers AIS.
Description du cours	Ce cours est conçu pour le personnel responsable de la supervision des services de la navigation aérienne afin de lui donner une compréhension sur les rôles et obligation des inspecteurs dans le domaine de la gestion de l'information aéronautique.
Contenu du cours	Ce cours porte sur les points suivants : - Objectifs de l'AIM ; - Normes et pratiques recommandées relative à l'AIS ; - Transition AIS/AIM ; - Système intégré d'information aéronautique ; - AIXM ; - Inspections/audits des services AIM.
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation) et suivi le cours de base d'inspecteur ANS
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Cours associé	- Cours EASA « *ANS-AIS Inspector course* » - Cours UATS « AIM Inspector »

11 Cours d'Inspecteur ATM

Titre du cours	Cours Inspecteur ATM
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation/formation continue périodique
Durée de cours	5 jours

Objectif du cours	Fournir aux inspecteurs ATS/ATM les connaissances et les méthodes pour conduire les audits/inspections des systèmes ATS pour une supervision efficace de la sécurité. À la fin de ce module, les participants devraient être capables de : - D'élaborer les règlements et guides ATS/ATM - Mener des audits et inspections des systèmes ATS/ATM. - De rédiger les rapports d'audits et d'inspections ATS/ATM. - Faire appliquer les exigences et la règlementation ATS/ATM. - Évaluer et certifier les candidats à la licence de contrôleur aérien. - Gérer la documentation et les dossiers ATS/ATM.
Description du cours	Ce cours est conçu pour le personnel responsable de la supervision des services de la navigation aérienne afin de lui donner une compréhension sur les rôles et obligation des inspecteurs dans le domaine de la gestion de l'information aéronautique.
Contenu du cours	Ce cours porte sur les points suivants : - Audit/inspection des systèmes ATM ; - Rédaction de rapport d'audit/inspection ; - Mise en conformité ; - Certification du personnel ATM ; - Gestion de la documentation ATM.
Prérequis	- Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation) et - avoir suivi le cours de base d'inspecteur ANS
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	- Cours EASA « *ANS-ATM Inspector course* »

12 Cours d'Inspecteur CNS

Titre du cours	Cours Inspecteur CNS
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation/formation continue périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Fournir aux inspecteurs CNS les connaissances et les méthodes pour conduire les audits/inspections des systèmes CNS pour une supervision efficace de la sécurité. À la fin de ce module, les participants devraient être capables de : - D'élaborer les règlements et guides CNS - Mener des audits et inspections des systèmes CNS. - De rédiger les rapports d'audits et d'inspections CNS. - Faire appliquer les exigences et la règlementation CNS. - Conduire la certification des ATSEP. - Gérer la documentation et les dossiers CNS.
Description du cours	Ce cours est conçu pour le personnel responsable de la supervision des services de la navigation aérienne afin de lui donner une compréhension sur les rôles et obligation des inspecteurs dans le domaine des Communications, Navigation et Surveillance (CNS).
Contenu du cours	Ce cours porte sur les points suivants : - Audit/inspection des systèmes CNS ; - Rédaction de rapport d'audit/inspection ; - Mise en conformité ; - Certification du personnel ATSEP ; - Gestion de la documentation.
Prérequis	- Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation) - Avoir suivi le cours de base d'inspecteur ANS
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	- Cours EASA « *ANS-CNS Inspector course* » - Cours ENAC « Auditeur ATM-ANS/CNS »

13 Cours d'Inspecteur MET

Titre du cours	Cours Inspecteur MET
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation/formation continue périodique
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Fournir aux inspecteurs MET les connaissances et les méthodes pour conduire les audits/inspections des systèmes MET pour une supervision efficace de la sécurité. À la fin de ce module, les participants devraient être capables de : - D'élaborer les règlements et guides MET. - Mener des audits et inspections des systèmes MET. - De rédiger les rapports d'audits et d'inspections MET. - Faire appliquer les exigences et la règlementation MET. - Évaluer les compétences et les qualifications du personnel opérationnel MET. - Gérer la documentation et les dossiers MET.
Description du cours	Ce cours est conçu pour le personnel responsable de la supervision des services de la navigation aérienne afin de lui donner une compréhension sur les rôles et obligation des inspecteurs dans le domaine de la gestion de l'information aéronautique.
Contenu du cours	Ce cours porte sur les points suivants : - Audit/inspection des systèmes MET ; - Rédaction de rapport d'audit/inspection ; - Mise en conformité ; - Certification du personnel MET ; - Gestion de la documentation MET.
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation) Avoir suivi le cours de base d'inspecteur ANS
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	- Cours EASA « *ANS-MET Inspector course* » - Cours SAA « *Safety oversight of meteorological services* »

14 Cours PANS-OPS initial (conventionnel)

Titre du cours	Cours initial de conception des procédures de vol
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours (jours ouvrables)	4 semaines
Objectif du cours	Ce cours fournit aux services de supervision des PANS-OPS, une bonne compréhension : - des critères généraux applicables à la conception des procédures de vol ; - du processus d'assurance qualité requis pour la conception des IFP ; - de la responsabilité des Administrations d'Aviation Civiles dans la conception et l'exploitation des procédures de vol.
Contenu du cours	Cette formation porte sur les points suivants : - Processus d'assurance qualité - Introduction aux procédures IFR et les éléments de navigation - Procédures conventionnelles : o Les différentes approches (précision et non précision) ; o Approche avec guidage vertical (APV Baro VNAV) o Les procédures d'arrivée o L'attente o Les différents segments (arrivées et approche interrompue) o Les procédures de départ
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation) Avoir suivi le cours de base d'inspecteur ANS
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	Cours ENAC « *Flight procedures design initial course* »

15 Cours PANS-OPS PBN

Titre du cours	Cours de conception des procédures de vol PBN
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours (jours ouvrables)	4 semaines
Objectif du cours	Ce cours fournit aux services de supervision des PANS-OPS, une bonne compréhension des critères de conception des procédures de vol PBN.
Contenu du cours	Cette formation porte sur les points suivants : - Concept PBN - Principes RNAV - Calcul et conception - Critères pour la conception des trajectoires d'arrivées et de départ PBN (approches de non-précision PBN et conventionnelles) - Départs et procédures d'approche de précision PBN ou conventionnelles, et approches avec guidage vertical (APV) - Aperçu des concepts CCO/CDO et publication - Guidage APV et Baro VNAV).
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation) Avoir suivi le cours de base d'inspecteur ANS
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	Cours ENAC "*PANS-OPS PBN Design course*"

16 Initiation à la qualité

Titre du cours	**Initiation à la qualité**
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de base
Durée de cours	3 jours
Objectif du cours	À la suite de cette formation Initiation à la qualité, les participants : - seront sensibilisé aux différents aspects de la Qualité, - connaitront les différents concepts et définitions de la Qualité et - pourront devenir des acteurs de la Qualité dans leur entreprise.
Contenu du cours	**Description des points fondamentaux d'une démarche qualité** La démarche Qualité Les acteurs essentiels La roue de DEMING Les principaux processus L'amélioration continue la gestion de la documentation **La qualité en entreprise** Les enjeux de la qualité La fonction qualité Les tableaux de bord Plan d'un contrôle Qualité L'engagement de la Direction **La non-qualité** Les coûts de la non-qualité Le COQ Conséquences et avantages **Historique de la norme ISO** Présentation du référentiel Système de management qualité Mesure, analyse et amélioration Comprendre l'importance de la 9001 **Découverte des différents outils** QQOQCCP 5P 5M Pareto 5S Les tableaux de bord La matrice des indicateurs Les axes de stratégie **Audit de certification**

	Déroulement d'un audit de certification Son fonctionnement Ses procédures Ses obligations
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale introductive (familiarisation)
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	

17 Coordonnateur de mission de recherches et de sauvetage (SMC)

Titre du cours	Cours pour les coordonnateurs de mission de recherches et de sauvetage (SMC)
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation/Formation continue de recyclage
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Donner aux coordonnateurs de mission SAR, les connaissances et les compétences pour gérer un incident SAR de la première notification à une conclusion réussie. A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de : • Identifier les phases d'urgence • De développer un plan national SAR • D'allouer les ressources pour les recherches • De faire le suivi des opérations SAR en cours • D'évaluer les résultats des activités SAR
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : 1. Système et organisation SAR 2. Communications SAR 3. Sensibilisation et action initiale 4. Planification de recherche 5. Techniques de recherche 6. Planification du sauvetage 7. Aide d'urgence 8. Conclusion des opérations SAR
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	- EAMAC Niger « *Cours des Coordonnateurs de mission de recherches et de sauvetage* » - UATS Egypte « *SAR mission Coordinator course* »

18 Etudes de sécurité (EDS)

Titre du cours	Études de sécurité
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de base
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Présenter la nécessité et le cadre des évaluations d'impact sur la sécurité aéroportuaire dans le cadre des changements. Comprendre la procédure d'établissement de celles-ci. Acquérir les connaissances pour effectuer leur analyse.
Contenu du cours	- **Cadre des études de sécurité** • Cadre institutionnel et réglementaire • SGS et études d'impact sur la sécurité • Les facteurs déclenchant une étude • Responsabilités et mise en œuvre • Cas des études multi-prestataires - **Démarche d'une étude d'impact sur la sécurité** • Modifications envisagées par l'exploitant • Identification des évènements redoutés • Évaluation des risques • Atténuation des risques • Modalités de mise en œuvre - **Analyse d'une étude d'impact sur la sécurité** • Rôle des services • Retour d'expériences de cas similaires - **Application pratique/Travaux dirigés** - Application des méthodes présentées dans le cadre de mise en situation pratique.
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	ENAC : EISA EAMAC: EDS

19 Analyse et enquête sur les évènements de sécurité relatifs à la gestion du trafic aérien

Titre du cours	Analyse et enquête sur les évènements de sécurité ATM
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Ce cours offre une meilleure compréhension des techniques systémiques d'enquête et d'analyse des évènements de sécurité relatifs à la Gestion du Trafic Aérien (ATM). Il couvre également les questions liées aux facteurs humains, les pratiques réglementaires ainsi que les questions clés relatives à l'enquête de sécurité et à l'analyse dans l'environnement ATM.

Contenu du cours	- Gestion de l'erreur humaine/Culture juste ;
	- Accidents organisationnels – Introduction des concepts SHEL/O et SOAM (Systemic Occurrence Analysis Methodology) ;
	- Aperçu du SOAM et exemple de mise en pratique ;
	  • Implication de l'homme ;
	  • Conditions contextuelles ;
	  • Facteurs organisationnels et systémiques ;
	  • Barrières dans la prévention des accidents.
	- Etude de cas d'AIRPROX et mise en pratique du SOAM ;
	- Limites de la performance humaine ;
	- Techniques d'interview d'un témoin ;
	- Pratique de l'interview d'un témoin et débriefing ;
	- Portée d'une enquête ;
	- Constatations et recommandations ;
	- Briefing sur les enquêtes majeures (Sous forme d'exercice) ;
	- Etude de cas ;
	- Présentation en plénière des exercices.

Prérequis	Avoir achevé la formation initiale
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	SAA Singapore « *ATM safety investigations and analysis course* »

20 Cours sur les systèmes CNS/ATM

Titre du cours	Systèmes CNS/ATM
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	2 semaines
Objectif du cours	- Décrire la stratégie globale CNS dans le contexte de la gestion du trafic aérien, - Décrire et expliquer chacune des composantes CNS : les services de communication entre les différentes parties prenantes de l'aviation civile, les systèmes de navigation terrestre, aérienne et spatiale utilisés pour la navigation et le contrôle des aéronefs et l'architecture de la chaîne de surveillance.
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : • Vue d'ensemble des systèmes CNS / ATM ○ Développement du concept de système CNS / ATM ○ Avantages du système CNS / ATM • Communications, Navigation et Surveillance (CNS) ○ Communications : Haute fréquence (HF), VHF, UHF, sélection du mode radar de surveillance secondaire et satellite ○ Réseau de télécommunications aéronautiques (ATN) ○ Opérations avec communications de liaison de données pilote-pilote et surveillance dépendante automatique (ADS) ○ Système de messagerie aéronautique (AMHS) • Global Navigation Satellite System (GNSS) • Surveillance • ADS-B • Navigation basée sur les performances (PBN) • Visite et Démonstrations
Prérequis	Avoir achevé la formation initiale
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	ENAC « *Overview CNS* »

21 Cours d'audit des cartes aéronautiques

Titre du cours	Audit de cartes aéronautiques
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	02 semaines
Objectif du cours	Ce cours permet de fournir aux inspecteurs des services de la navigation aérienne de s'approprier leurs obligations en matière de supervision de conception de cartes aéronautiques. À la fin de cette formation, l'inspecteur sera capable - D'élaborer des règlements et guide en cartographie aéronautique ; - De développer des procédures de suivi de la conception de cartes aéronautique ; - De développer des listes de vérification pour la supervision des organismes de conception de cartes aéronautique.
Description du cours	Ce module de la formation avancée et de perfectionnement a été conçu pour donner les techniques et outils aux inspecteurs ANS pour assurer une supervision efficace des organismes de conception de cartes aéronautiques.
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : - Normes et pratiques recommandées en cartographie aéronautique - Rôles et obligations des états en matière de supervision de la conception des cartes aéronautique - Authentification des données de cartographie - Processus de conception des cartes aéronautiques - Supervision des organismes de conception de cartes aéronautiques
Prérequis	Avoir suivi les formations Basique et Avancée en cartographie aéronautique
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents associés	
Cours de référence	Cours UATS Egypte « Aeronautical cartography for auditors »

22 Navigation basée sur la performance (PBN) et conception de l'espace aérien

Titre du cours	PBN et conception de l'espace aérien
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Fournir aux participants des informations pour la prise en compte de la PBN dans la conception de l'espace aérien. À la fin du cours, les participants seront capables de : - Comprendre le concept PBN ; - Comprendre en quoi la PBN améliore la capacité et l'efficacité de l'espace aérien ; - Comprendre qui doit être impliqué dans la conception de l'espace aérien, et ; - Réaliser la conception réelle d'un espace aérien existant en utilisant le concept de PBN.
Contenu du cours	- Concept PBN - Stratégies de gestion de l'espace aérien - Gestion des flux de trafic aérien et de la capacité - Principes de la PBN et système de fusion de points - Route libre - Assurance qualité et évaluation de la sécurité - Bloc d'espace aérien fonctionnel - Optimisation de l'espace aérien : le point de vue de Jersey - Trajectoire et conception de procédure - Applications - Outils - Ateliers
Prérequis	Aucun
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Cours de référence	ENAC France « *PBN and airspace design* » UATS Egypte « *PBN and airspace design* »

23 Supervision de la navigation fondée sur la performance

Titre du cours	Supervision de la navigation fondée sur la performance (PBN)
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Donner une compréhension du processus de supervision des procédures de vol PBN
Description du cours	Cette formation présente la PBN et son objectif ainsi que la manière dont la PBN est introduite dans le processus de surveillance français. Elle est orientée sur les processus d'assurance qualité associés aux activités de conception des procédures et sur l'application des opérations PBN par les exploitants d'aéronefs et la surveillance connexe.
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : - Cadre règlementaire, - Processus de mise en œuvre de la procédure de vol aux instruments (IFP), - Activités d'assurance qualité dans le processus de mise en œuvre de l'IFP, - Surveillance de l'IFP - Les concepteurs d'IFP, - Évaluations de sécurité : - Évaluations de sécurité pour les modifications apportées au système fonctionnel ATM / ANS, - Cas particulier des évaluations de sécurité pour IFP, - Activités de surveillance connexes
Prérequis	Avoir suivi une formation d'initiation à la conception de procédures de vol
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Cours de référence	ENAC France « *Supervision de la PBN* »

24 Cours avancés en cartographie aéronautique

Titre du cours	Cours avancés en cartographie aéronautique
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	2 semaines
Objectif du cours	Renforcer les compétences dans la conception des cartes aéronautique.
Description du cours	Ce module de la formation spécialisée/avancée a été conçu pour les inspecteurs en charge de la supervision des cartes aéronautique afin d'approfondir leur connaissance en conception des cartes par les moyens automatisés.
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : - Normes et pratiques recommandées relatives aux cartes aéronautiques - Unités de mesures - Données cartographiques d'aérodrome - Aides visuelles à la navigation - Conception des cartes de l'annexe 4 - Utilisation de système automatisé pour la conception de cartes - Système d'information géographique
Prérequis	Avoir suivi une formation d'initiation en cartographie
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours de référence	- United ATS «*Advanced AIS cartography*» - EASA « *Digital cartography*»

25 Cours de cartographie aéronautique digitale (cours de conception des cartes)

Titre du cours	Cours de cartographie aéronautique digitale
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	3 semaines
Objectif du cours	Renforcer les compétences dans la conception des cartes aéronautique.
Description du cours	Ce module de la formation spécialisée/avancée a été conçu pour les inspecteurs en charge de la supervision des cartes aéronautique afin d'approfondir leur connaissance en conception des cartes par les moyens automatisés.
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : - Normes et pratiques recommandées applicables à la conception des cartes aéronautiques - Utilisation de système automatisé pour la conception de cartes - Système d'information géographique - Conception des cartes de l'annexe 4 - Audits des cartes aéronautiques
Prérequis	Avoir suivi une formation de base en cartographie
Date d'édition	Mai 2023, version 1
Date de révision	Mai 2023, version 1
Documents Associés	
Cours de référence	- United ATS «Digital cartography » - EASA « *Digital cartography* »

26 Cours sur la gestion de la fatigue des contrôleurs de la circulation aérienne – Système de gestion de la fatigue (FRMS) pour les fournisseurs de services de la navigation aérienne

Titre du cours	Gestion de la fatigue des contrôleurs de la circulation aérienne / Système de gestion de la fatigue (FRMS) / Facteurs humains avancés
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	Comprendre les principes généraux de la gestion de la fatigue Décrire les éléments clé nécessaires pour la mise en œuvre des systèmes de gestion de la fatigue Comprendre les différentes approches de gestion de la fatigue : approche normative, approche FRMS Connaître les facteurs qui causent la fatigue Décrire comment la fatigue affecte la prestation des services de la circulation aérienne Connaître les exigences actuelles de l'industrie et la documentation relative à la gestion de la fatigue Participer activement à la mise en place de la gestion de la fatigue et être en mesure de répondre aux exigences réglementaires
Contenu du cours	• Introduction à la gestion de la fatigue. Principes scientifiques associés à la gestion de la fatigue. Effets du travail par quart Techniques standard de mesure de la fatigue • Gestion de la fatigue des ATCO modèles bio-mathématiques d'estimation de la fatigue des contrôleurs aériens Les effets des déplacements, de la charge de travail et de la motivation La relation entre la fatigue, les coûts opérationnels et la sécurité dans le contrôle du trafic aérien • Les avantages de l'introduction d'un FRMS • Comparaison d'un FRMS avec les méthodes traditionnelles de gestion du risque de fatigue des contrôleurs aériens • Comment mettre en place un FRMS • Les étapes des processus de gestion des risques de fatigue • Processus d'assurance de la sécurité du FRMS • Promotion du FRMS, y compris les programmes de formation • Comment créer une culture de confiance pour une approche collaborative de la mise en œuvre du FRMS • Enquête sur la fatigue dans les rapports, les incidents, les accidents
Prérequis	Avoir fait la formation initiale
Date d'édition	Mai 2023, Edition 1
Date de révision	
Cours de référence	Facteurs humains / Facteurs humains avancés

27 Cours sur la conduite des audits SGS

Titre du cours	Conduite d'audits des SGS
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	Reconnaître différentes approches pour mettre en œuvre et réaliser un SGS efficace Planifier une évaluation du SGS d'une organisation 3. Démontrer les compétences d'entretien de tous les niveaux du personnel de l'organisation impliqué dans le SMS 4. Obtenir des preuves objectives dans la mesure du possible et faire preuve de jugement si nécessaire pour tirer des conclusions sur le SGS d'une organisation 6. Identifier les lacunes systémiques dans une organisation 7. Evaluer l'efficacité d'un SMS et déterminer si le SMS est approprié pour la taille et la complexité de l'organisation
Contenu du cours	• Principes généraux d'un audit du SGS d'un prestataire de service aérien • Profil de l'auditeur SGS : compétences requises • Responsabilités concernant la supervision des SGS des prestataires de services aériens • Processus d'audit d'un SGS • Outil d'évaluation du SMS de l'État pour évaluer un SMS, y compris l'évolutivité • Critères d'acceptation pris en compte pour l'évaluation et l'atteinte de différents niveaux de performance (présent, adapté, Opérationnel, Efficace)
Prérequis	Avoir fait la formation initiale
Date d'édition	Mai 2023, version 1
Date de révision	Mai 2023
Cours de référence	Cours OACI SSP/SMS

28 Cours sur les systèmes avancés de communication pour l'aviation civile

Titre du cours	Systèmes de communications avancés pour l'aviation civile
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	Expliquer et décrire les technologies des systèmes de communication Air / Sol avancés utilisés par l'aviation civile. Identifier et nommer les technologies émergentes.
Contenu du cours	• Communications vocales Air / Sol • Couverture radio • Interférences de co-sites pour les stations au sol • Sous-réseaux A / G: • VDL2: description des principaux principes et caractéristiques, et des protocoles • HFDL: description des principaux principes et caractéristiques, et des protocoles • Principe d'AeroMACS • Principes de SATCOM • Architectures aéroportées • Technologies de communication des réseaux. Description des principes et protocoles de ACARS + FANS A • OSI ATN • ATN IPS • Applications et aspects de mise en œuvre. Présentation des aspects de mise en œuvre de la liaison de données COM (interopérabilité + SPR): • CPDLC • ADS-C • Initial 4D • Mécanismes de sécurité actuels et futurs pour améliorer les communications aéronautiques Air / Sol: •
Prérequis	Avoir fait la formation initiale
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	Mai 2023
Cours de référence	Vue d'ensemble CNS • Systèmes de navigation avancés - GNSS pour l'aviation civile • Systèmes de surveillance avancés pour l'aviation civile

29 Cours sur les systèmes avancés de navigation - GNSS pour l'aviation civile

Titre du cours	Systèmes avancés de navigation - GNSS pour l'aviation civile
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	- Décrire et expliquer comment la navigation par satellite augmentée de la génération actuelle et de la prochaine génération de systèmes de renforcement des satellites (ABAS, GBAS et SBAS) peut être utilisée pour la navigation commerciale d'aéronefs, - Décrire les fonctions de surveillance de l'intégrité des signaux GNSS apportées par ces augmentations : évaluation des mécanismes et des performances (calcul du niveau de protection), - Évaluer la performance des systèmes augmentés GNSS par rapport aux exigences de l'OACI en matière de signalisation dans l'espace, - Décrivez l'architecture aéroportée GNSS.
Contenu du cours	CONCEPT D'INTÉGRITÉ DE SIS - Exigences de l'OACI - Concept d'intégrité GNSS: Principe du test d'hypothèse, évaluation de la performance du contrôle de l'intégrité (définition du niveau de protection, disponibilité de la fonction de surveillance de l'intégrité) SYSTÈME D'AUGMENTATION BASÉ SUR L'AICRAFT (ABAS) - Définition - Surveillance de l'intégrité avec ABAS-RAIM: Hypothèses, exigences FDE, principe FD et calcul HPL, performance, exemple de LS-RAIM - Surveillance de l'intégrité avec ABAS - AAIM: hypothèses, exemple de séparation de solution GPS / IRS, illustration de la performance - Surveillance de l'intégrité du GNSS ARAIM SYSTÈME D'AUGMENTATION AU SOL (GBAS) - Définition et architecture typique - Implémentations - Message GBAS - Correction GBAS - Surveillance de l'intégrité avec GBAS - Calcul HPL - Évaluation des performances concernant les exigences de l'OACI **SYSTÈME D'AUGMENTATION BASÉ SUR L'ESPACE (SBAS)** - Définition et architecture typique - Implémentations - Message SBAS - Correction SBAS - Surveillance de l'intégrité avec SBAS - Calcul HPL

	- Évaluation des performances concernant les exigences de l'OACI - Travaux pratiques : Démonstration avec le logiciel Pegasus (EGNOS) NAVIGATION GNSS SUR UN AVION AIRBUS/ÉVOLUTIONS DE PROGRAMMES GNSS - Evolutions des programmes SBAS : Evolution générale du SBAS, EGNOS v2, EGNOS v3, Extension d'EGNOS à l'Afrique - Les évolutions des programmes GBAS. VULNERABILITÉS DU SIGNAL - Signal GNSS (GPS L1 C / A) Vulnérabilité aux : Multipath, Interférences, Anomalies ionosphériques
Prérequis	Avoir fait la formation initiale
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Cours de référence	• Vue d'ensemble CNS • GPS L1 C / A Traitement du signal et du signal dans le récepteur Positionnement GNSS avancé

30 Systèmes avancés de surveillance pour l'aviation civile

Titre du cours	Systèmes avancés de surveillance pour l'aviation civile
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	Après avoir terminé ce module, vous serez en mesure d'expliquer et de décrire les technologies avancées de systèmes de surveillance utilisées par l'aviation civile, d'un point de vue technique et opérationnel, ainsi que d'introduire des technologies émergentes.

Contenu du cours	• Mode avancé S SSR:
	  ○ Techniques et protocoles mode S (types d'interrogations mode S, verrouillage, types de réponses mode S, etc.)
	  ○ Opérations de surveillance élémentaires mode S
	• Mode S de surveillance améliorée
	• ADS-B out
	• Multilatérations avancées
	• Radar de surveillance primaire multistatique :
	  ○ Principes MSPSR: formes d'onde existantes utilisées (FM, DAB, ATV, DVB-T), traitement local ou global
	  ○ MSPSR contexte industriel et réglementaire
	  ○ Caractéristiques générales de MSPSR et comparaison avec les radars conventionnels
	  ○ Étude de mise en œuvre de MSPSR
	• Les technologies émergentes :
	  ○ Suivi multi capteur
	  ○ Présentation du scénario CNS intégré
	  ○ Étude de cas Surveillance intégrée
	  ○ Vers une surveillance mondiale (SESAR)
	▪ ASAS et TCAS (ADS-B en) :
	• Principes TCAS (Avionique, Réglementation, Principes ASA, applications ASAS)
	• ADS-B par satellite

Prérequis	Avoir fait la formation initiale
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Cours de référence	• Vue d'ensemble CNS • Systèmes de communications avancés pour l'aviation civile • Systèmes de navigation avancés - GNSS pour l'aviation civile

31 Cours sur la gestion du spectre de fréquences radioélectriques

Titre du cours	Gestion du spectre des fréquences radioélectriques
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Maitriser l'ensemble des méthodes, outils et règles de planification et gestion du spectre radio.
Contenu du cours	Introduction • Rappels de physique et de mathématique (des ondes, propagation, directivité et le bilan de liaison) • Télécommunications (modulations, largeur de bande, bande passante, et bruit, C/N et S/B) • Règlementation Internationale • Géographie et radiocommunications (les zones géographiques règlementaires, espace, orbites, systèmes par satellite, servitudes) • Propriété et partage du spectre (les bases techniques de la planification générale du spectre par l'UIT, réglementation, harmonisation et planification, segmentation et répartition du spectre) • Règlementation régionale et nationale de gestion de spectre • Contrôle du spectre • Procédure de notification (services de terre) • Procédure de notification (services spatiaux) • Outils de notification et de coordination de l'UIT • Outils d'aide à l'assignation des fréquences • La conception d'un système de gestion automatisée du spectre et ses fonctionnalités essentielles (cas pratique d'analyse technique et planification) Nouvelles technologies radioélectriques (DVB-T, T-DAB, Radars, 4G...) • Services règlementaires • Les instruments réglementaires de partage de la ressource hertzien
Prérequis	Avoir fait la formation initiale
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Cours de référence	• Le contrôle du spectre et la recherche des signaux brouilleurs • Gestion des Fréquences et Coordination des Fréquences aux Frontières

32 Cours sur la cybersécurité dans l'aviation civile

Titre du cours	Cybersécurité dans l'aviation civile
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	03 jours
Objectif du cours	• Décrire les exigences réglementaires pertinentes en matière de cybersécurité de l'aviation applicables au secteur de l'aviation à l'échelle internationale et nationale, • Connaitre les bonnes pratiques en matière de cybersécurité, • identifier une variété de normes pouvant être utilisées • Renforcer la connaissance et la compréhension globales des cybermenaces dans le domaine de l'aviation ; • Comprendre ce qu'est une cybermenace; la différence entre le cyberterrorisme, la cyberattaque et le piratage dans le domaine de l'aviation civile • Reconnaître comment une cyberattaque peut être menée et quelles sont les infrastructures critiques vulnérables dans l'aviation civile ; ainsi que les répercussions tant pour l'organisation que pour l'industrie; • Comprendre les mesures préventives et la culture de la cybersécurité à tous les niveaux ; • Apprécier les initiatives mises en œuvre par l'industrie, ainsi qu'au niveau régional et international.
Contenu du cours	• Surveillance de la cybersécurité de l'aviation • Introduction aux cybers menaces dans l'aviation civile • Décrypter les cybermenaces • Aspect juridique des cybermenaces • Initiatives menées aux niveaux international, régional et national
Prérequis	Avoir fait la formation initiale
Date d'édition	Mai 2023, version 1
Date de révision	
Cours de référence	Cours OACI SSP/SMS

33 Prévision /Protection Météorologiques

Titre du cours	Prévision / Protection Météorologiques
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	04 Semaines
Objectif du cours	Utiliser simultanément et rationnellement les outils météorologiques appropriés tels que les cartes, les sorties de modèle, les messages, les données satellitaires, et les radiosondages pour prévoir le temps, effectuer un exposé verbal et fournir la documentation de vol.
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : Prévisions numériques Analyses synoptiques Atelier météo satellitaire Atelier prévision Atelier Exploitation Prévision Numérique Aérologie Assistance à la NA -
Prérequis	Bonne connaissance de la météorologie générale
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	Doc OMM Volume I Partie II chapitre 5
Cours de référence	Météorologie tropicale niveau avancé Exploitation station et images satellitaires niveau avancé

34 Veille Météorologique d'Aérodrome

Titre du cours	Veille Météorologique d'Aérodrome
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	04 Semaines
Objectif du cours	Assurer la veille météorologique d'aérodrome (réalisation des observations météorologiques aéronautiques, codage, décodage et diffusion des messages correspondants)
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : Phénomènes dangereux Circulation Aérienne Observations et Veille Météorologique d'Aérodrome Messages aéronautiques Météorologie satellitaire
Prérequis	Bonne connaissance de la météorologie générale
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	Doc OMM Volume I Partie II chapitre 5
Cours de référence	Météorologie tropicale niveau I Météorologie satellitaire niveau I

35 Surveillance de la sécurité des services météorologiques de l'aviation

Titre du cours	Surveillance de la sécurité des services météorologiques de l'aviation
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	4 jours
Objectif du cours	Comprendre les fonctions et les activités de surveillance de la sécurité d'un État liées à la météorologie de l'aviation (MET) conformément aux exigences de l'OACI
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : - Mise en place du bureau de surveillance MET et de la station d'observation MET - Services et produits météorologiques de l'aviation, y compris son rôle de passerelle d'information météorologique opérationnelle (OPMET) désignée par l'OACI - Mise en œuvre du SMQ et du SGS
Prérequis	Bonne connaissance de la météorologie générale
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	Doc OMM Volume I Partie II chapitre 5
Cours de référence	

36 Gestion des risques liés aux conditions météorologiques de l'aviation

Titre du cours	Gestion des risques liés aux conditions météorologiques de l'aviation
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Acquérir des connaissances et des compétences pour déterminer comment les dangers et les risques liés aux conditions météorologiques défavorables affectent les opérations de vol et les moyens de gérer ces risques.
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : Identification et utilisation divers produits et services météorologiques et climatiques pour faciliter la prise de décision opérationnelle, la planification des vols, le contrôle opérationnel et les services de la circulation aérienne. Mise en place des pratiques, des processus et des procédures pour gérer efficacement et de manière proactive les risques liés aux conditions météorologiques, améliorant ainsi l'efficacité et l'efficience opérationnelles. Identification des moyens d'améliorer la sécurité et le rendement, ce qui se traduira par la réduction des blessures des passagers et de l'équipage, des déviations et des dommages aux aéronefs en raison de conditions météorologiques défavorables.
Prérequis	Bonne connaissance de la météorologie générale
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	Doc OMM Volume I Partie II chapitre 5
Cours de référence	

37 Cours avancés en information aéronautique

Titre du cours	Cours avancés en information aéronautique
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	1 mois
Objectif du cours	Renforcer les compréhensions et les capacités des inspecteur ANS en charge de l'AIM pour la supervision efficace des services d'information aéronautique.
Description du cours	Cette formation a été conçue pour développer les compétences des inspecteurs en charge de la supervision de l'AIM, et permet de renforcer leurs compétences et leur compréhension dans le développement des services de gestion d'information aéronautique.
Contenu du cours	Cette formation de cours porte sur les points suivants : - Module 1 : Transition AIS-AIM - Module 2 : Gestion des données/informations dynamiques - Module 3 : Gestion des données/informations statiques - Module 4 : Contrôle des spécifications de qualité de données/informations - Module 5 : AIXM - Module 6 : System AIS automatisé Module 7 : Production et gestion de AIP/MAP - Module 8 : AIC et NOTAM - Module 9 : Données électroniques de terrain et d'obstacles (e-TOD)
Prérequis	Avoir suivi la formation de base en gestion d'information aéronautique
Date d'édition	Janvier 2023, version 2
Date de révision	
Documents Associés	
Cours de référence	- United ATS « Advanced AIS » - EASA « Advanced AIS »

38 Évaluation des obstacles

Titre du cours	Évaluation des obstacles
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	5 jours
Description du cours	Le cours vise à fournir aux évaluateurs d'obstacles pour la sécurité des aérodromes et des procédures de vol, les compétences (connaissances, habiletés et attitudes) nécessaires pour effectuer l'évaluation des structures proposées et existantes afin de protéger les aérodromes et les procédures de vol de manière efficace et efficiente, conformément aux normes de l'OACI
Objectif du cours	A l'issue de la formation, les participants devraient être en mesure : - d'identifier les surfaces de limitation d'obstacles (OLS) pour un aérodrome ; - d'identifier les surfaces d'évaluation des obstacles (OAS) pour une procédure de vol. - d'évaluer les obstacles à l'intérieur des surfaces de limitation d'obstacles pour un aérodrome donné ; - d'évaluer les obstacles déterminants pour la conception des procédures de vol. - de déterminer les mesures d'atténuation requises pour les obstacles contraignants identifiés sur les OLS et les OAS.
Contenu du cours	- Surfaces de limitation d'obstacle (OLS) d'aérodrome - Surfaces d'évaluation des obstacles (OAS) pour les procédures de vol - Types d'obstacles - Données de terrain et d'obstacles (TOD) - Méthodes de relevés TOD - Critères d'évaluation des obstacles relatifs aux OLS /OAS - Mesures d'atténuation face aux obstacles impactant
Prérequis	Avoir suivi la formation initiale
Date d'édition	Mai 2023
Date de révision	
Documents Associés	
Cours de référence	- United ATS « Aerodrome obstacle evaluation »

39 Norme ISO 9001 : 2015

Titre du cours	**Norme ISO 9001 :2015**
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	À l'issue de cette formation, les participants seront capables de : - d'avoir une vision globale et stratégique de la norme - d'avoir une compréhension précise de chacun de ses articles - de transposer les exigences normatives dans votre réalité opérationnelle.
Contenu du cours	**1 - S'approprier les essentiels** Les principes essentiels Le vocabulaire **2 - Comprendre la structure de la norme ISO 9001 v.2015 et la structure de niveau supérieur (HLS)** La logique de la structure Le PDCA de la HLS **3 - Comprendre la norme dans son ensemble et les liens entre les articles de la norme** L'approche processus Le PDCA **4 - Analyser tous les articles de la norme pour en identifier les idées clés** **5 - Importance à identifier et à prendre en compte les composantes du contexte de l'organisme** Les enjeux internes et externes Les besoins et attentes des parties intéressées Le domaine d'application du système de management de la qualité L'approche processus **6 - Le rôle du leadership dans le SMQ** Leadership et engagement de la direction Politique qualité Rôles, responsabilités et autorités **7 - La planification du SMQ** Prendre en compte les risques et opportunités Déterminer les objectifs qualité et élaborer les plans d'actions **8 - Identifier et maîtriser les supports** Les ressources : ressources humaines, infrastructure, environnement pour la mise en œuvre des processus, ressources pour la surveillance et la mesure, connaissances organisationnelles Les compétences La sensibilisation et la communication Les informations documentées 9 - **De la planification des activités opérationnelles à la maîtrise des éléments de sortie non conformes** **10 - L'évaluation des performances** Surveillance, mesure, analyse et évaluation

	Audit interne Revue de direction **11 - L'amélioration du système, des processus et des produits** Non conformités et actions correctives Amélioration continue
Prérequis	Avoir achevé la formation d'initiation à la qualité
Date d'édition	Octobre 2023, version 1
Date de révision	
Documents associés	ISO 9000 :2015 ISO 9001 :20156
Cours de référence	

40 Système de mise à niveau par block de l'aviation (ASBU)

Titre du cours	Système de mise à niveau par block de l'aviation (ASBU)
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Comprendre le cadre de mise à niveau du système de l'aviation civile par bloc.
Description du cours	Ce module de la formation spécialisée a été conçu pour les inspecteur ANS afin de leur présenter le plan mondial de navigation aérienne et cadre ASBU, sa mise en œuvre et le processus de gestion des performances associées au cadre ASBU
Contenu du cours	Ce module de cours porte sur les points suivants : - Plan mondial de navigation aérienne - Le cadre de l'ASBU - Choix des solutions et planification régionale/nationale - Suivi des performances associées au cadre ASBU
Prérequis	Aucun
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	SAA « *Methodologies and best practices for ASBU implementation* »

41 Formation des instructeurs (TIC)

Titre du cours	Cours de formation des instructeurs
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Le cours TIC a pour objectifs de : - Rendre les participants capables de conduire méthodiquement des cours de formation en conformité avec le cadre OACI de compétence de l'instructeur et de développer les stratégies de formation requises pour la dispense de ces cours. - Former les instructeurs à l'exploitation d'une Malette Pédagogique Normalisée (MPN) pour dispenser aussi bien un cours conventionnel qu'un cours basé sur la méthodologie TRAINAIR PLUS.
Description du cours	Ce module de la formation avancée s'adresse aux Inspecteurs titulaires et principaux afin de leur donner les outils pour l'instruction sur site du personnel technique ANS.
Contenu du cours	- Préparation de l'environnement de formation y compris les aménagements, les équipements et les supports pédagogiques ; - Gestion des stagiaires en utilisant des stratégies de formation efficaces ; - Dispense du cours en utilisant diverses méthodes pédagogiques en fonction des besoins de la formation ; - Evaluation des stagiaires d'une manière appropriée, objective et correcte ; et - Evaluation efficace du cours.
Prérequis	Etre nommé inspecteur Etre nommé instructeur ou en passe de le devenir
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	- Programme de formation ANS et - Guide OJT
Cours de référence	- Cours TIC OACI

42 Gestionnaire de supervision de la sécurité

Titre du cours	Cours des gestionnaires de supervision de la sécurité
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	3 semaines
Objectif du cours	Ce cours fournit aux Managers de supervision de la sécurité une meilleure compréhension des principes fondamentaux qui contribuent à l'efficacité et l'efficience de la gestion des activités de supervision de la sécurité de l'aviation par l'organe de réglementation de l'État.
Contenu du cours	Ce cours porte sur les points suivants : ▪ Obligations des Etats en vertu de la Convention de Chicago ▪ Normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI ▪ Structure de l'OACI ▪ Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) : processus et résultats d'audit ▪ Mise en place et gestion du système de supervision de la sécurité ▪ Manuels d'audits de supervision de la sécurité de l'OACI ▪ Gestion des exploitants d'aéronefs ▪ Sélection et recrutement du personnel technique de l'aviation civile ▪ Politique de formation et de compétence du personnel technique ▪ Cadre réglementaire ▪ Manuels/Guides des inspecteurs ▪ Structure et rôles des organes nationaux de réglementation de l'Aviation civile : Pouvoirs et application ▪ Gestion de la Sécurité et Système Qualité ▪ Enquêtes sur les incidents/accidents d'aviation ▪ Gestion de la Sécurité des aérodromes ▪ Management et audits des services de circulation aérienne ▪ Système de gestion de la sécurité : Cas de l'Autorité de l'Aviation Civile de Singapour (CAAS) ▪ Politique de délégation et de désignation ▪ Gestion des licences du personnel ▪ Gestion de la sécurité de l'exploitation de la cabine ▪ Principes juridiques sur lesquels reposent les fonctions de supervision de la sécurité ▪ Accords bilatéraux et article 83 bis : Transfert de responsabilités ▪ Facteurs de réussite : Gestion globale et Stratégies d'entreprise ▪ Meilleures pratiques en gestion des ressources ▪ Planification stratégique d'entreprise pour les Managers ▪ Gestion de l'interface Régulateur/Industrie ▪ Gestion des enquêtes sur les incidents/accidents d'aéronefs ▪ Gestion des marchandises dangereuses ▪ Comprendre et gérer les facteurs humains dans un environnement réglementaire ou opérationnel dans l'aviation ▪ Exercices et Tables rondes

Prérequis	Etre chef de service ou inspecteur senior/principal
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Cours de référence	- SAA Singapore « *Safety oversight managers course* » - UATS Egypte « *Safety oversight managers course* »

43 Gestion de la conformité aux SARP de l'OACI

Titre du cours	Gestion de la conformité aux normes et pratiques recommandées de l'OACI
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Le cours vise à renforcer les compétences des cadres intermédiaires et supérieurs des AAC pour gérer efficacement la mise en œuvre des SARP de l'OACI dans les domaines de la sécurité, de la navigation aérienne, de la sûreté, de la facilitation et d'autres aspects clés du système de transport aérien. Les objectifs du cours sont : - élaborer une stratégie pour se conformer aux SARP de l'OACI, - gérer la mise en œuvre des exigences nationales, - surveiller la mise en œuvre des SARP de l'OACI
Description du cours	Ce cours est conçu pour les inspecteurs et personnel technique ANS. Il fournit des informations sur la gestion efficace de la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'OACI relatives aux domaines ANS.
Contenu du cours	Le cours fournit des informations sur les procédures de conformité et d'application qui comprennent généralement des sujets de performance professionnelle tels que ceux présentés ici: - Introduction - Élaboration d'une stratégie de conformité aux SARP de l`OACI - Gestion de la mise en oeuvre des exigences nationales - Surveillance de la conformité aux SARP de l`OACI
Prérequis	Aucun
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours de référence	Gestion de la conformité aux SARPs de l'OACI (MCIS FR)

44 Formation CBT USOAP-CMA ANS

Titre du cours	Formation assistée par ordinateur pour la méthode de surveillance continue du programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	Course en ligne Approximativement 40 à 60 heures pour les deux phases. Les participants ont six (06) mois à partir de leur date d'inscription pour achever le cours
Objectif du cours	Cette formation permet d'aider les experts dans la préparation des activités de l'USOAP CMA. Il met en évidence le contenu essentiel des questions de protocole, en les reliant aux documents associés de l'OACI, y compris les annexes de l'OACI et les éléments indicatifs associés dans les domaines d'audit des services de navigation aérienne (ANS).
Description du cours	- Fournit au personnel d'inspection de l'ADAC des informations sur les concepts et la méthodologie de l'USOAP ; - permet aux experts sécurité de l'aviation au sein de l'ADAC d'acquérir des connaissances supplémentaires sur les domaines d'audit de l'OACI pertinents pour leur domaine d'expertise ; et - aide les États et les experts du secteur à mieux comprendre les performances de la supervision de la sécurité dans leurs domaines d'audit respectifs.
Contenu du cours	Cette formation est divisée en quatre parties : PHASE 1 : Partie 1 - Modules de base de l'audit - Communication efficace, - principes d'audit, - techniques d'audit, - constitution d'une équipe, - gestion du temps, - prise de parole en public. Partie 2 - Modules d'audit USOAP - Aperçu de l'USOAP de l'OACI, - Eléments cruciaux d'un système efficace de supervision de la sécurité par l'État et - aperçu des outils d'audit de l'USOAP. Partie 3 - Modules ICVM - Evolution de l'USOAP vers la CMA, - suivi de l'établissement et de la mise en œuvre de l'ICVM, - aperçu du processus, - phase préalable à la mission,

	- phase sur site et - phase ultérieure. Examen final de la phase 1 PHASE 2 : Examen des connaissances du domaine d'audit ANS
Prérequis	Etre inspecteur titulaire ANS et associé aux activités USOAP-CMA
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	Cours OACI CBT ANS

45 Formation des concepteurs de cours (TDC)

Titre du cours	Formation des concepteurs de cours (TDC)
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Renforcer la capacité du personnel d'encadrement ANS pour le développement et la conception de cours fondés sur la compétence ainsi que des mallettes pédagogiques normalisées (MPN), dans le domaine de l'aviation civile en conformité avec le Guide de conception de cours, Méthode de formation fondée sur les compétences (Doc 9941).
Description du cours	A la fin du cours, les participants seront capables : - D'appliquer la méthodologie de conception de cours spécifique au programme TRAINAIR PLUS de l'OACI dans la conception de MPN de haute qualité - De coopérer avec les spécialistes du contenu dans le processus de conception des MPN
Contenu du cours	Cette formation est constituée des modules suivants : - Etudes préliminaires - Analyse des emplois ; - Analyse des tâches et de la population cible ; - Conception des programmes - Conception des modules de formation ; - Production et essai de mise au point ; - Evaluation.
Prérequis	Être inspecteur d'aviation civile
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	Doc OACI 9941 - Méthode de formation fondée sur les compétences
Cours de référence	Cours OACI TRAINAIR Plus « training developer course - TDC »

46 Résolution des problèmes de sécurité

Titre du cours	Résolution des problèmes de sécurité
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Ce cours fournit aux participants les compétences nécessaires pour développer et appliquer des procédures appropriées pour faciliter l'application des politiques de sécurité et de conformité. Il aborde le huitième élément crucial de la supervision de la sécurité de l'OACI (CE-8). Relatif à la résolution des problèmes de sécurité. À la fin de ce cours, l'inspecteur sera capable de : - Développer et appliquer les processus et procédures appropriés pour résoudre les problèmes de sécurité - Préparer des manuels d'application et des documents d'orientation - Adopter les meilleures pratiques dans les enquêtes et les entretiens - Comprendre l'obligation d'un État dans la résolution des problèmes de sécurité.
Contenu du cours	Cette formation est constituée des modules suivants : 1. Documentation de l'OACI relative à la résolution des problèmes de sécurité - les responsabilités de l'Etat et des exploitants - les responsabilités et autorité de l'inspecteur 2. Processus d'application - Format et contenu d'un manuel d'exécution - Outils communs de décision d'application - Processus de décision d'application (EDP) - Évaluation des risques - Philosophie des mesures d'application 3. Principes et techniques dans les entretiens et les enquêtes - Interprétation de la réglementation - Planification de l'enquête - Types de preuves - Préparation et planification des entretiens - Structure de l'entretien - Méthodes pour les entretiens 4. Gestion de la sécurité - Processus d'audit et attentes - Erreurs et violations - juste culture et sécurité - Types de comportement dangereux - Le modèle de Reason
Prérequis	Être inspecteur d'aviation civile Avoir suivi la formation sur l'analyse des causes racines
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	

Documents Associés	Doc 9734, 3e édition
Cours de référence	SAA Singapore « *Resolution of safety issues* » EASA Nairobi "Resolution of safety issues"

47 Conduite d'enquêtes et procédures d'application

Titre du cours	Conduite d'enquêtes et procédures d'application
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Acquérir une compréhension de la gestion des enquêtes sur les accidents d'aviation et des connaissances sur les techniques d'enquête sur les accidents d'aviation et être doté des compétences nécessaires pour participer et soutenir des enquêtes formelles.
Description du cours	A la fin du cours, les participants seront capables : - D'appliquer les techniques et méthodologies d'enquête sur les accidents d'avion dans les enquêtes formelles sur les accidents d'avion Définir le Plan d'Action pour l'organisation du travail de terrain ; - D'apprécier les aspects critiques intervenant dans la réalisation d'enquêtes sur des accidents d'avion ; - De participer et soutenir les enquêtes formelles sur les accidents d'avion ; - De gérer le processus d'enquête sur les accidents d'avion - De comprendre les exigences internationales et les processus formels en matière d'enquête - De mener des enquêtes sur les systèmes de gestion de la sécurité (SMS) dans votre organisation - De gérer des médias et des proches - De coordonner avec d'autres agences dans les enquêtes judiciaires
Contenu du cours	Cette formation est constituée des modules suivants : 1. Etudes préliminaires 2. Analyse des emplois ; 3. Analyse des tâches et de la population cible ; 4. Conception des programmes 5. Conception des modules de formation ; 6. Production et essai de mise au point ; 7. Evaluation.
Prérequis	Être inspecteur d'aviation civile
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours de référence	Cours SAA « management and investigations of aviation accidents »

48 Instructeur de formation en cours d'emploi (OJTI)

Titre du cours	Formation Instructeur de formation en cours d'emploi
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation avancée
Durée de cours	5 jours
Objectif du cours	Ce cours fournit aux instructeurs de formation sur le terrain (OJT) les connaissances, compétences et attitudes nécessaires pour mener efficacement les programmes de FEO conformément aux exigences stipulées dans le Doc 9941 de l'OACI, l'Annexe 1, et le Doc 9868
Objectifs d'apprentissage	Après avoir suivi avec succès ce cours, les participants seront capables de : 1. Identifier les besoins individuels de formation 2. Planifier des sessions de formation en cours d'emploi 3. Organiser des sessions de formation en cours d'emploi 4. Évaluer les performances du stagiaire 5. Rédiger un rapport de formation 6. Évaluer un programme de formation en cours d'emploi
Contenu du cours	Cette formation est constituée des modules suivants : Module 0 : Introduction Module 1 : Identifier les besoins en formation Module 2 : Planification des sessions de formation en cours d'emploi Module 3 : Conduite de la formation en cours d'emploi Module 4 : Évaluer les performances du stagiaire Module 5 : Évaluation de la formation en cours d'emploi
Prérequis	Être inspecteur titulaire d'aviation civile Avoir une bonne maîtrise de l'anglais
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours de référence	Cours OACI « On the job training Instrutor (OJTI)

49 Base CNS

Titre du cours	Base en Communication, navigation et surveillance (CNS)
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Acquérir les connaissances de base communes au domaine CNS (Communication, Navigation et Surveillance) dans les domaines du traitement du signal, de la propagation, des antennes, des circuits et systèmes RF et de la modulation de signal
Contenu du cours	Cette formation est constituée des modules suivants : 1. Manipuler mathématiquement les signaux et les représenter sous différentes formes 2. Manipuler les logarithmiques pour utiliser les dB et les dBm 3. Passer d'une représentation temporelle à une représentation fréquentielle 4. Calculer le spectre de signaux simples 5. Décrire les principales étapes de la numérisation des signaux 6. Définir les principales caractéristiques d'une onde électromagnétique 7. Caractériser la propagation d'une onde électromagnétique en espace libre 8. Définir les principales caractéristiques d'une antenne et d'un groupement d'antennes 9. Caractériser une ligne de transmission (pertes, adaptation, coefficient de réflexion et rapport d'onde stationnaires) 10. Calculer un bilan de liaison en espace libre en tenant compte des paramètres de la liaison RF (radio-fréquence) 11. Identifier et caractériser les principaux circuits passifs utilisés dans le domaine CNS 12. Identifier et caractériser les principaux circuits actifs utilisés dans le domaine CNS 13. Décrire une chaîne émission-réception générique 14. Caractériser les principales modulations utilisées dans le domaine CNS 15. Décrire l'architecture générique d'un émetteur 16. Caractériser les performances d'un émetteur générique 17. Décrire l'architecture générique d'un récepteur 18. Caractériser les performances d'un récepteur générique 19. Utiliser les fonctions de base des appareils de mesure couramment utilisés (oscilloscope, analyseur de spectre, analyseur de réseau vectoriel, wattmètre) 20. Effectuer les mesures de base sur un signal RF modulé ou non modulé
Prérequis	Être inspecteur stagiaire CNS Formation scientifique (maths/physique)
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	

Documents Associés	
Cours de référence	Cours ENAC : Base CNS

50 Assurance qualité des procédures de vol aux instruments

Titre du cours	Processus d'assurance qualité des procédures de vol aux instruments
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation initiale de spécialisation
Durée de cours	05 jours
Objectif du cours	Développer les compétences des concepteurs et des inspecteurs de l'AAC dans le domaine de la conception des procédures de vol aux instruments
Contenu du cours	Cette formation est constituée des modules suivants : - Introduction à l'assurance qualité - Système d'assurance qualité applicable à la conception des procédures de vol - Formation des concepteurs de procédures de vol - Validation des logiciels de conception des procédures de vol - Validation des procédures de vol aux instruments - Formation et évaluation des pilotes de validation en vol (FVP) - Approbation règlementaire des procédures de vol - Exercices pratiques - Etude de cas ; Meilleures pratiques
Prérequis	Être inspecteur d'aviation civile
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours de référence	Cours ENAC/AFPP « Quality assurance for flight procedure design »

51 Approbation des organismes de formation

Titre du cours	Approbation des organismes de formation
Profil de formation	Services de la Navigation Aérienne (ANS)
Catégorie de formation	Formation continue de recyclage
Durée de cours	10 jours
Objectif du cours	Ce cours vise à fournir au personnel des autorités de l'aviation civile les compétences nécessaires pour agréer les organismes de formation aéronautique dans leur pays et contrôler les exigences de l'agrément, sur la base des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et des réglementations nationales.
Objectifs d'apprentissage	Après avoir suivi avec succès ce cours, les participants seront en mesure de : - Identifier les tâches exécutées par le Bureau de l'ATO de la CAA ; - Déterminer les activités de formation qui nécessitent l'approbation de l'ATO ; - Évaluer les documents ATO ; - Procéder à l'inspection de l'approbation de l'organisme de formation ; et - délivrer les documents d'approbation ATO appropriés.
Contenu du cours	Cette formation est constituée des modules suivants : Module 0 : Introduction Module 1 : Mise en place du bureau de l'inspecteur de l'ATO Module 2 : Évaluation des documents de l'ATO Module 3 : Inspection et approbation des organismes de formation.
Prérequis	Être inspecteur d'aviation civile
Date d'édition	Mars 2025, version 1
Date de révision	
Documents Associés	
Cours de référence	Cours OACI « CAA approval of training organization »

ANNEXE 3 : FICHES D'ÉVALUATION FCE

3.1 Fiche d'évaluation FCE Niveau 1

Noms et Prénoms du stagiaire	Tâche évaluée	Date de l'évaluation

Pour valider le niveau 1 de la FCE, le stagiaire doit donner des réponses acceptables (à moins que le point ne soit pas applicable pour la tâche évaluée).
Les notes sont comprises entre 1/5, 2/5, 4/5 et 5/5.

	N/A	Non satisfaisant		satisfaisant	
		1/5	2/5	4/5	5/5
Le stagiaire peut identifier le matériel nécessaire à l'exécution de la tâche		N'arrive pas à identifier le matériel nécessaire	Peut identifier une partie du matériel	Peut identifier la grande partie du matériel	Peut identifier tout le matériel
Le stagiaire peut définir les termes et définitions clés relatives à la tâche		Ne peut pas définir les termes	Peut définir quelques termes	Peut définir la plupart des termes	Peut Définir tous les termes
Le stagiaire peut expliquer comment la tâche est initiée		Ne peut pas expliquer comment la tâche est initiée	Peut expliquer comment la tâche est initiée par certaines sources	Peut expliquer comment la tâche est initiée pour la plupart des sources	Peut expliquer comment la tâche est initiée pour toutes les sources
Le stagiaire peut identifier les livrables de la tâche		Ne peut pas identifier les livrables de la tâches	Peut identifier quelques livrables de la tâches	Peut identifier la plupart des livrables de la tâches	Peut identifier tous les livrables de la tâches
Le stagiaire peut expliquer comment la tâche est documentée et que la tâche est achevée		Ne peut pas expliquer comment la tâche est documentée		Peut décrire la méthode ou indiquer les formulaires utilisés	Peut décrire la méthode et indiquer les formulaires utilisés

Nom de 'Instructeur/Évaluateur:

Date et signature:

3.2 Fiche d'évaluation FCE Niveau 2

Nom et Prénoms du stagiaire	Tâche évaluée	Date de l'évaluation

Pour valider le niveau II de la FCE, le stagiaire doit fournir des réponses acceptables aux éléments ci-après (sauf si cela ne s'applique pas pour la tâche).
Les notes sont comprises entre 1/5, 2/5, 4/5 et 5/5.

	N/A	Non satisfaisant		Satisfaisant	
		1/5	2/5	4/5	5/5
Le stagiaire peut-il décrire la séquence des étapes nécessaires pour réaliser la tâche ?		Ne peut pas décrire la séquence des étapes	Peut décrire en partie la séquence des étapes	Décrit une grande partie de la séquence des étapes	Décrit la séquence des étapes avec précision
Le stagiaire peut-il décrire tout le matériel nécessaire (formulaires, équipements) pour réaliser la tâche ?		Ne peut pas décrire le matériel utilisé	Peut décrire une partie du matériel utilisé	Décrit la plupart du matériel utilisé	Décrit tout le matériel ainsi que leur usage avec précision
Le stagiaire peut-il décrire les interactions avec le personnel des autres Directions de l'ADAC pour accomplir la tâche ?		N'arrive pas à décrire les interactions avec les autres agents ou personnel	Décrit quelques interactions avec précision	Décrit la majorité des interactions avec précision	Décrit toutes les interactions possibles avec précision
Le stagiaire peut-il décrire les actions de coordination nécessaires avec l'exploitant ?		Ne peut pas décrire les coordinations nécessaires avec l'exploitant	Décrit quelques-unes des coordinations	Décrit la plupart des coordinations à faire avec l'exploitant	Décrit avec précision toutes les coordinations à faire avec l'exploitant

Nom de l'Instructeur/Évaluateur

Date et signature:

3.3 Fiche d'évaluation FCE Niveau 3 – Acceptation d'un PAC

Noms et Prénoms du stagiaire	Tâche évaluée	Date de l'évaluation

Pour valider le niveau 3 de la FCE, le stagiaire doit donner des réponses acceptables (à moins que le point ne soit pas applicable pour la tâche évaluée).
Les notes varient de 1 et 5.

	N/A	Non satisfaisant			satisfaisant	
		1	2	3	4	5
Le stagiaire peut-il expliquer comment la tâche est initiée					Peut décrire l'initiation de la tâche	Décrit correctement l'initiation de la tâche
Le stagiaire a-t-il connaissance de la procédure d'acceptation du PAC d'un ANSP		N'a pas connaissance de la procédure d'acceptation des PAC	Se rappelle de la procédure sans pour autant l'identifier	Identifie la procédure mais ne connait pas les étapes prescrites	Identifie la procédure et une bonne partie des étapes prescrites	Il a identifié la procédure et a présenté toutes les différentes étapes qu'elle prescrit
Le stagiaire a-t-il connaissance des six (06) critères d'acceptation d'un PAC		Ne connait aucun des critères	connait 2 critères sur 6	Reconnait 3 critères sur 6	Reconnait 5 critères sur 6	Reconnait tous les 6 critères
Le stagiaire peut-il définir chaque critère d'acceptation d'un PAC		Ne peut définir aucun des critères	Arrive à définir un seul critère	Arrive à définir quelques critères	Arrive à définir une bonne partie des critères	Arrive à définir chacun des critères
Le stagiaire a-t-il utilisé le formulaire approprié d'acceptation d'un PAC						Utilise le formulaire approprié
Le stagiaire a-t-il renseigné correctement l'en-tête du formulaire d'acceptation d'un PAC						
Le stagiaire a-t-il évalué correctement l'action proposée à travers chaque critère d'acceptation du PAC						

Le stagiaire dispose-t-il des éléments d'appréciation de chaque critère d'acceptation du PAC						
Le stagiaire a-t-il respecté le délai d'évaluation du PAC						
Le stagiaire a-t-il renseigné la rubrique accepté ou rejeté du PAC						
Le stagiaire peut-il expliqué comment la tâche est achevée et documentée						

Nom de l'Instructeur/Évaluateur:

Date et signature:

3.4 Fiche d'évaluation FCE Niveau 3 – Élaboration d'une liste de vérification d'inspection/audit

Noms et Prénoms du stagiaire	Tâche évaluée	Date de l'évaluation
	Élaboration d'une checklist d'inspection/audit	

Pour valider le niveau 3 de la FCE, le stagiaire doit donner des réponses acceptables (à moins que le point ne soit pas applicable pour la tâche évaluée).
Les notes varient de 1 et 5.

	N/A	Non satisfaisant		Satisfaisant	
		1/5 : N'arrive pas à identifier le matériel nécessaire	**2/5 :** Peut identifier une partie du matériel	**4/5 :** Peut identifier la grande partie du matériel	**5/5 :** Peut identifier tout le matériel
Items à évaluer	**FORME**				
Le stagiaire a-t-il utilisé le formulaire de check-list approprié ?					
Le stagiaire a-t-il pris en compte tous les champs de la check-list ?					
La codification a-t-elle été respectée ?					
	FOND				
Le stagiaire s'est-il inspiré des documents de référence pour l'élaboration de la check-list					
Le stagiaire a-t-il pris en compte toutes les exigences réglementaires de l'activité d'inspection/audit					
Y a-t-il adéquation entre les questions posées et les références ?					
Les questions posées sont-elles claires et précises ?					
Les questions sont-elles pertinentes ?					
Les directives pour la récolte des éléments de preuve sont-elles en					

adéquation avec l'exigence réglementaire ?					
Les directives sont-elles exhaustives ?					
Y a-t-il une cohérence dans la chronologie des questions ?					

Nom de 'Instructeur/Évaluateur:

Date et signature

3.5 Fiche d'évaluation FCE Niveau 3 - Acte de surveillance

Nom de l'inspecteur stagiaire : **Date/Période d'évaluation :**	**Référence acte de surveillance :** **Inspecteur Superviseur** **Nom :** **Fonction :**

Rubriques ou item à évaluer	Note	Observations
PRÉPARATION DE L'ACTE (Période : _____)		
Planification et suivi des différentes tâches associées à la réalisation de l'acte • Planification des différentes tâches associées • Suivi de la mise en oeuvre des différentes tâches planifiées	/05 /05	
Compréhension du sujet ou thème	/05	
Notification • Cohérence de la lettre de notification • Respect du délai de notification (AUD : J-60 et INP : J-15)	/05 /05	
Cohérence de la revue documentaire	/05	
Cohérence du plan	/05	
Elaboration du questionnaire (checklist) • Références réglementaires • Formulation des questions • Eléments de preuves à vérifier • Cohérence du questionnaire	/05 /05 /05 /05	
Formalités administratives et logistiques • Ordres de mission • fiche de mise en inspection • Réservation de chambres • Identification des ressources nécessaires (matériel d'inspection, besoins logistiques, sanitaire, etc.) • Renseignement du formulaire de demande des besoins logistiques • Respect du délai associé à la demande de ressources	/05 /05 /05 /05 /05 /05	

Rubriques ou item à évaluer	Note	Observations
• Suivi de la mise à disposition des ressources demandées	/05	
REALISATION DE L'ACTE (Période :_____)		
Réunion d'ouverture (*Heure :*_____)		
• Remerciements pour l'accueil de l'équipe d'audit/inspection	/05	
• Présentation de l'équipe d'audit/inspection	/05	
• Critères de l'audit (référentiels & thèmes audités)	/05	
• Adoption/validation du plan de l'audit/inspection	/05	
• Information sur le déroulement des entretiens	/05	
• Information sur les clauses de confidentialité	/05	
• Précision des aspects logistiques	/05	
• Rendez-vous pour la réunion de clôture	/05	
• Questions éventuelles de l'organisme audité	/05	
Conduite de l'acte		
Renseignement de la checklist	/10	
Renseignement des fiches de constatation (FC)	/10	
Prise de contact		
▪ Interlocuteurs variés	/05	
▪ Choix appropriés	/05	
Attitude		
• Respect	/05	
• Ecoute	/05	
• Probité	/05	
• Impartialité	/05	
Méthodes de collecte de l'information		
• Observations	/05	
• Entretiens (questionnement/reformulation)	/05	
• Consultation de documents	/05	

Rubriques ou item à évaluer	Note	Observations
• Recueil de preuves	/05	
• Recoupements	/05	
• Echantillonnage	/05	
• Appropriée en fonction des besoins	/05	
Habiletés		
• Objectivité	/05	
• Coopération	/05	
Réunion de clôture (*Heure :* _____)		
• Remerciements pour le temps, l'aide matérielle et logistique, ainsi que l'accueil des inspecteurs	/05	
• Rappels sur le cadre général de l'audit/inspection	/05	
• Information sur les critères effectivement évalués par rapport au mandat initial	/05	
• Rappel sur les clauses de confidentialité	/05	
• Énoncé de façon structurée les constats établis, de préférence par thème d'audit/inspection	/05	
• Information sur le processus de clôture et de suivi de l'acte	/05	
• Questions éventuelles de l'organisme audité	/05	
RAPPORT D'ACTE		
Cohérence du rapport d'audit	/10	
Formulation des constatations	/10	
Catégorisation des écarts	/10	
Liste des éléments de preuves	/10	
Elaboration du rapport dans les délais	/10	
TOTAL	...../.....	**Moyenne : ...../20**

Très Satisfaisant : Moyenne > 15 ; **Satisfaisant :** Moyenne [12-15] **; Insatisfaisant** : Moyenne < 12

APPRECIATION : **OBSERVATIONS :**	**INSPECTEUR EVALUATEUR**	
	Nom et prénoms	**Date et signature**

--- FIN --